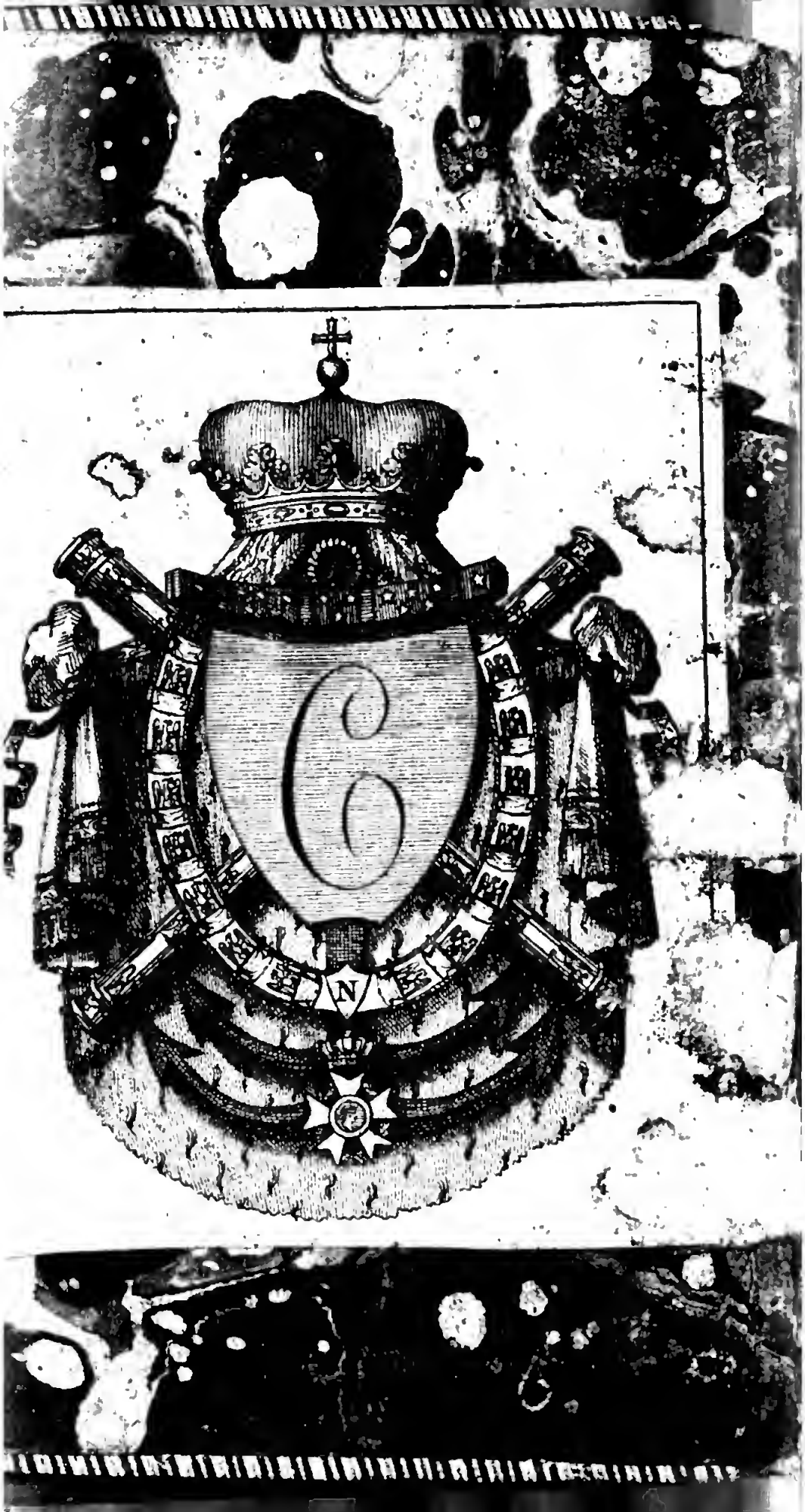
6
N

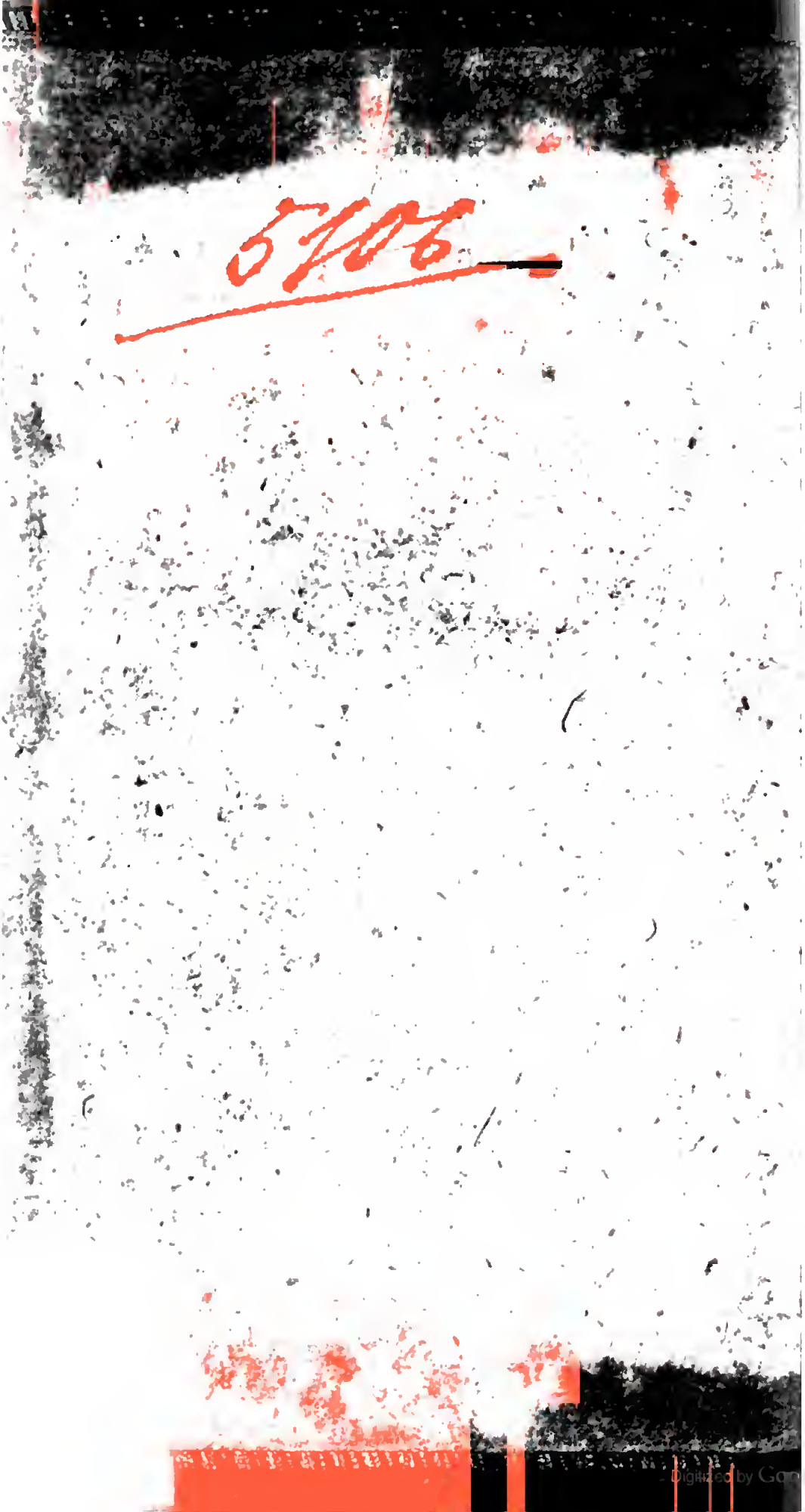
Digitized by Google

Palat. LX 1 (7

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

Première Classe :

VOYAGES.

Il paroît tous les mois deux Volumes de cette Bibliothèque. On les délivre ſoit brochés, ſoit reliés en veau fauve ou écaillé, & dorés ſur tranche, ainſi qu'avec ou ſans le nom de chaque Souſcripteur imprimé au frontiſpice de chaque volume.

La ſouſcription pour les 24 vol. reliés eſt de 72 liv., & de 54 liv. pour les volumes brochés.

Les Souſcripteurs de Province, auxquels on ne peut les envoyer par la poſte que brochés, payeront de plus 7 liv. 4 ſ. à cauſe des frais de poſte.

Il faut s'adreſſer à M. CUCHET, Libraire, *rue & hôtel Serpente, à Paris.*

SBN

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

VOYAGES.

TOME HUITIÈME.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

A PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

1787.

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
DES DAMES.
VOYAGES.
LETTRE LXVIII.

De Jafnapatan.

DANS ma dernière lettre, je vous avois annoncé, Madame, que j'allois entrer dans l'Inde ; mais je crois auſſi vous avoir obſervé qu'un voyageur eſt un homme qui dépend des circonſtances ; en effet, je n'ai pu me refuſſer à la facilité de viſiter les îles qui ſe trouvent dans la grande mer des Indes.

J'ai profité de la commodité d'un vaiſſeau hollandois qui m'a conduit dans celle de Ceylan, où je ſuis depuis quelque temps, & ſur laquelle j'ai pris des renſeignemens dont je m'empreſſe de vous faire part.

Cette île eſt ſituée entre le cinquième & le dixième degré de latitude nord; elle a cent lieues de long, & cinquante dans ſa plus grande largeur; ſa figure eſt à-peu-près celle d'une poire. Elle fut connue des anciens, ſous le nom de Taprobane. Le détail des révolutions qu'elle doit avoir éprouvées n'eſt point parvenu juſqu'à nous. Tout ce que l'hiſtoire nous apprend de remarquable, c'eſt que les loix

y furent autrefois ſi reſpectées, que le monarque n'étoit pas plus diſpenſé de leur obſervation que le dernier des citoyens. S'il les violoit, il étoit condamné à la mort, mais avec cette diſtinction, qu'on lui épargnoit les humiliations du ſupplice. Tout commerce, toute conſolation, tous les ſecours de la vie lui étoient refuſés; & il finiſſoit miſérablement ſes jours dans cette eſpèce d'excommunication.

Vous voyez par-là, que ces peuples étoient bien loin de penſer que le monarque fût au-deſſus de la loi; ils regardoient au contraire la Loi comme un ſouverain perpétuel & indeſtructible auquel ils devoient tous être ſoumis ſans acception de

perſonne : il ſuffit de ce trait pour nous donner une grande idée de leur ſageſſe & de leurs lumières. Vous en ſerez encore mieux perſuadée quand vous ſaurez que chez eux la couronne étoit élective, & qu'on ne l'obtenoit qu'à un âge avancé ſur le témoignage univerſel d'une douceur & d'une probité ſingulière. Le Prince ne devoit point avoir d'enfans ; & s'il lui en ſurvenoit après ſon élection, il étoit obligé de ſe démettre de ſa puiſſance entre les mains du peuple, de peur qu'elle ne devînt héréditaire. Il n'étoit permis à perſonne d'avoir des eſclaves ou des domeſtiques, chacun devoit ſe ſervir ſoi-même ; les choſes ont bien changé

depuis, & cette île jadis ſi fortunée a ſubi le joug du deſpotiſme, ſous lequel gémiſſent preſque toutes les nations de l'Aſie.

Les Portugais ont poſſédé autrefois une partie de ſes côtes, d'où ils faiſoient des incurſions juſqu'à la capitale qu'ils brûlèrent plus d'une fois ſans épargner le palais du Roi, ni les temples. Ils s'y étoient rendus ſi formidables qu'ils avoient forcé le Roi de leur payer un tribut annuel de trois éléphans, & d'acheter la paix à d'autres conditions humiliantes. Ce Prince eut enfin recours aux Hollandois de Batavia, qui ayant joint leurs armes aux ſiennes, battirent les Portugais, & les chaſſèrent de tous

les lieux où ils s'étoient fortifiés ; mais ce fut pour s'établir à leur place. Ils refusèrent après la guerre, ſur-tout après s'être rendus maîtres de Colombo en 1655, d'abandonner une conquête dont ils ſe voyoient en poſſeſſion ; & depuis ce temps-là, ils ont apporté tous leurs ſoins à ſe fortifier ſur les côtes. Leurs principaux établiſſemens ſont *Jafnapatan*, & *l'île de Manaar* au nord, *Trinquemale* & *Batticalon* à l'eſt ; la ville de *Point-de-Galle* au ſud, & *Colombo* à l'oueſt, ſans parler de Negombo & Colpentine, qui ſont deux autres villes, & de pluſieurs ports à l'embouchure des rivières, ou dans les ouvertures des montagnes pour garder les paſſages.

L'intérieur de l'île eſt ſoumis à un ſeul Souverain, qui porte le titre de Roi de *Candy* ou *Candinda*. Les habitans ſe nomment *Chingulais*. Le pays eſt arroſé d'un grand nombre de belles rivières qui tombent des montagnes. La plupart ſont trop remplies de rochers pour être navigables; mais il s'y trouve du poiſſon en abondance.

Le royaume de *Candinda* eſt défendu naturellement par ſa ſituation. Dès l'entrée on va preſque toujours en montant, & l'accès des montagnes n'eſt ouvert que par de petits ſentiers, où deux hommes ne paſſeroient pas de front. Elles ſont entrecoupées de grands rochers, qui font trouver beaucoup

de difficultés pour parvenir au ſommet, & chaque ouverture eſt munie d'une forte barrière d'épines, avec quelques gardes qui veillent continuellement au paſſage.

Ces barrières ſont redoublées à l'approche de la guerre, non-ſeulement à l'entrée des montagnes, mais dans toutes les villes, les villages & les chemins de traverſe; elles ſont compoſées d'une eſpèce d'arbriſſeau, dont les branches garnies d'épines & longues de trois ou quatre pouces ſont auſſi fortes que des clous de fer : ces branches courbées l'une près de l'autre, & liées à trois ou quatre pieux, ſont ſi bien ajuſtées qu'on peut les baiſſer ou les hauſſer pour paſſer par-deſ-

ſus. On fait une garde fort exacte ſur tous les chemins qui conduiſent à la Cour ; il n'y paſſe perſonne ſans un ſceau que l'on reçoit des Officiers établis pour cette diſtribution : ces ſceaux ſont différens, ſuivant la qualité ou la profeſſion de ceux qui les demandent. Celui d'un ſoldat repréſente un homme armé ; pour un laboureur, c'eſt la figure d'une perſonne qui porte deux ſacs attachés aux deux extrêmités d'un bâton. Comme Européen, on me donna pour paſſeport le portrait d'un homme qui avoit l'épée au côté, & le chapeau ſur la tête.

Les villes que les Hollandois occupent ſur les côtes n'ont rien qui les diſtingue de leurs autres établiſ-

ſemens de l'Inde. Colombo, l'ancienne capitale des Portugais, tient encore aujourd'hui le premier rang parmi les colonies hollandoiſes de cette île. Elle eſt bâtie au fond d'une baie qui offre un port commode; les Hollandois ont reſſerré ſon enceinte, & augmenté ſes fortifications. Le palais du Gouverneur eſt un grand & bel édifice; l'arſenal & ſes magaſins ſont des bâtimens remarquables. Comme c'eſt ici le principal comptoir de la compagnie, le Gouverneur-général & le Conſeil ſouverain y font leur réſidence. Il y a dans les autres villes des magaſins pour les marchandiſes qu'ils tirent du centre de l'île & qu'ils tranſportent enſuite

dans les lieux de leur deſtination.

Quant au royaume de Candy, il n'y a que cinq villes un peu conſidérables: la capitale, qui lui donne ſon nom, a cet avantage, qu'étant ſituée au centre de l'île, on y peut aborder de toutes parts avec facilité. Sa forme eſt triangulaire, & le Palais du Roi occupe la pointe qui eſt à l'orient. C'étoit autrefois une grande ville; les Souverains du pays y avoient fixé leur réſidence; mais les Portugais, comme nous l'avons déjà dit, l'ayant ruinée dans le temps de leurs premières conquêtes, ſes Princes ont tranſporté ailleurs le ſiége de leur empire, & n'y font plus que quelques voyages.

Les autres villes un peu impor-

tantes de ce royaume ſont Nellemby, Allout, Badoula & Digligy. Allout eſt le lieu où l'on tient en réſerve, pour les temps de guerre, de grands magaſins de bled & de ſel. C'eſt aux environs de Badoula que ſe trouve le meilleur tabac de Ceylan; & ils ont cela de particulier, que les animaux qu'on y éleve ne peuvent vivre long-temps lorſqu'ils ſont tranſportés dans une autre province. Le Roi habite ſouvent la ville de Digligy; il la regarde comme une place de ſûreté, parce qu'elle eſt voiſine d'une haute montagne qui peut à tous momens ſervir de retraite. Cette montagne eſt revêtue de tant de rochers, de bois & de précipices, qu'une poi-

gnée de gens y réſiſteroit aux plus grandes armées. Le palais du Prince eſt environné de remparts, & l'enceinte eſt remplie de divers bâtimens irréguliers, la plupart très-bas, couverts de chaume, & quelques-uns de tuiles; ces derniers ont deux étages, avec des galeries ouvertes pour donner de l'air, & entourées de baluſtrades d'ébène ou de bois peint. Le ſommet de chaque édifice eſt orné de vaſes de terre, & les fenêtres ſont enrichies de plaques d'argent; les portes, les ſerrures, les verroux ſont ſculptés & gravés, mais ſans beaucoup de goût; il y a cependant une ſorte de magnificence dans ces édifices.

Les Seigneurs ont des maiſons

aſſez belles & aſſez commodes. Elles conſiſtent ordinairement en deux bâtimens oppoſés l'un à l'autre, & joints enſemble par une muraille, ce qui forme une cour carrée : les murs ſont enduits de fiente de vache, qui les rend impénétrables à la pluie. Les maiſons communes des habitans ſont petites, baſſes, couvertes de paille, & bâties avec des perches ſur leſquelles on étend quelquefois de l'argile. Une loi capitale de l'île de Ceylan défend de blanchir tout autre édifice que les temples des dieux, & le palais du Roi.

Jamais ces peuples ne bâtiſſent ſur les grands chemins, de peur d'être expoſés aux regards curieux

des paſſans. Outre les cinq villes que je viens de nommer, il y a dans le royaume des bourgs & des villages en grand nombre; mais ils ne méritent pas l'attention des voyageurs. Leurs habitans ne prennent aucun ſoin d'alligner les rues, ni de donner de la régularité à leurs maiſons. Chaque famille occupe un bâtiment ſéparé, environné d'une haie & d'un foſſé; & ils l'abandonnent quand ils voient dans le village quelques maladies trop fréquentes; perſuadés que le diable s'eſt emparé de l'habitation, ils en vont chercher une plus heureuſe.

LETTRE LXIX.

De Jafnapatan.

AVANT de vous entretenir des mœurs des habitans, je crois, Madame, devoir vous parler de deux phénomènes qui ont également excité ma ſurpriſe.

C'eſt une variété fort remarquable que celle de l'air & des pluies dans les différentes parties de l'île. Quand les vents d'oueſt commencent à ſouffler, la partie occidentale a de la pluie, & c'eſt alors le temps d'y remuer & labourer la terre. Mais dans le même tems la partie orientale jouit d'un temps fort ſec, & c'eſt alors qu'on y fait

la moiſſon. Au contraire, lorſque le vent d'eſt règne, on labeure les parties orientales de l'île, & les grains ſe recueillent dans la partie expoſée à l'occident. Ainſi la moiſſon & le labourage occupent pendant toute l'année les inſulaires, quoique dans des ſaiſons oppoſées. Le partage de la pluie & de la ſéchereſſe ſe fait ordinairement au milieu de l'île; & ſouvent il m'eſt arrivé d'avoir de la pluie d'un côté de la montagne de *Cauragahing*, tandis qu'il faiſoit très ſec & très-chaud de l'autre côté. Cette différence même n'eſt pas auſſi légère qu'elle eſt prompte, car en ſortant d'un lieu mouillé, je me trouvois tout-à-coup ſur un terrein qui brûloit

les pieds. Il pleut beaucoup plus ſur les terres hautes que ſur celles qui ſont au-deſſous des montagnes. Cependant la partie ſeptentrionale de l'île n'eſt pas ſujette à la même humidité. On y voit quelquefois pendant trois ou quatre ans entiers une ſi grande ſéchereſſe, que la terre n'y peut recevoir de culture. Il eſt même difficile d'y creuſer des puits aſſez profonds pour en tirer de l'eau qu'on puiſſe boire; & la meilleure conſerve une âcreté qui la rend fort déſagréable. Je laiſſe aux Phyſiciens le ſoin de vous expliquer la ſingularité de cette température, & je paſſe au ſecond objet dont la vue a excité mon étonnement.

Celui-ci appartient au ſol. C'eſt une montagne la plus haute de l'île; & même, à ce qu'on prétend, de l'Aſie : elle eſt nommée le *Pic-d'Adam*, & on l'apperçoit de vingt lieues en mer. Il en ſort un rocher qui s'élève à la hauteur d'un quart de lieue en forme pyramidale, mais ſi eſcarpé qu'on ne peut y monter que par le moyen d'une chaîne de fer qui règne depuis le haut juſqu'en bas. On compte, du pied de la montagne, au dernier ſommet du rocher, environ deux lieues d'un chemin ſi difficile, qu'on emploie plus de huit heures à le faire. Quoique la cime paroiſſe pointue, en la regardant du bas de la plaine, elle forme néanmoins une terraſſe

de plus de deux cens pas de diamètre, au milieu de laquelle eſt un grand lac très-profond, & de la meilleure eau qu'on puiſſe boire. De là ſortent pluſieurs ruiſſeaux qui s'écoulent par torrens le long de la montagne, enſuite ils ſe réuniſſent & forment trois grandes rivières qui arroſent & fertiliſent la plaine. Près du lac eſt une large pierre qui porte l'empreinte d'un pied d'homme, plus grand deux fois que ſa meſure naturelle, & auſſi parfaitement gravé que s'il étoit ſur de la cire. Perſuadés que c'eſt la marque du pied de notre premier père, les habitans du pays y ont une grande dévotion, & regardent comme une action méritoire

d'y aller en pélerinage, ſur-tout le premier jour de l'an, qui tombe pour eux au mois de mars. On voit alors ſur cette montagne des proceſſions innombrables d'hommes, de femmes & d'enfans; on a planté autour de la pierre quelques arbres; & plus loin on a conſtruit des maiſons pour les pélerins, avec une pagode pour un Prêtre qui reçoit les offrandes, & raconte aux dévots les miracles opérés par la vertu de cette pierre.

Je ne ſerois pas ſurpris que l'île de Ceylan fût, comme on le prétend, la même que les Juifs des premiers temps ont connue ſous le nom d'*Ophir* & de *Tarſis*, & d'où les flottes de Salomon remportoient

tant de richeſſes : en effet, ſi les Chingulais n'avoient eu connoiſſance de la religion révélée, comment ſe ſeroient-ils aviſés de donner le nom de *Pic-d'Adam* à la haute montagne dont je viens de parler, & d'y placer le berceau du premier homme dont ils veulent qu'il y reſte encore des traces ? Ils ajoutent même que le lac qu'on trouve au ſommet de cette montagne, fut formé des pleurs qu'Eve répandit à la mort d'Abel ; & ces traditions ſubſiſtent dans le pays depuis plus de cinq cens ans avant Jeſus-Chriſt.

LETTRE LXX.

De Jafnapatan.

L'ILE de Ceylan, Madame, eſt diviſée en provinces, & les provinces en eſpèces de bailliages appelés *colras*. Les bois & les montagnes dont tout le pays eſt rempli, ſéparent, les uns des autres, ces *colras* ou cantons particuliers, & leur ſervent de forteresſes; auſſi n'eſt-il pas permis de les défricher.

On diſtingue deux ſortes d'habitans, les *Bedas* & les *Chingulais*; ce qui forme deux nations abſolument différentes par les mœurs, par le gouvernement & par la re-

ligion. Nous parlerons d'abord des *Bedas :* ils occupent la partie ſeptentrionale de l'île, & ſont partagés en tribus, qui ſe regardent comme une ſeule famille & qui n'obéiſſent qu'à un chef, dont l'autorité n'eſt pas abſolue. Ils ſont preſque nuds. Du reſte, ce ſont les mêmes mœurs & le même gouvernement qu'on trouve dans les montagnes d'Ecoſſe. Ces tribus, unies pour la défenſe commune, ont toujours vaillamment combattu pour leur liberté, & n'ont jamais attenté à celle de leurs voiſins. On ſait peu de choſe de leur religion, & il eſt douteux qu'elles aient un culte. Elles ont peu de communication avec les étrangers. On garde à vue ceux qui traverſent

le

le pays qu'elles habitent; ils y ſont bien traités & promptement renvoyés. La jalouſie des Bedas pour leurs femmes, leur inſpire en partie ce ſoin d'éloigner les étrangers, & ne contribue pas peu à les ſéparer de tous les peuples. Ils ſemblent être les habitans primitifs de l'île. Ils parlent peu. Les femmes n'ont pour tout vêtement, qu'un tablier depuis les reins juſqu'aux genoux, & les hommes une toile légère. Ils ſont petits de taille, & ont le corps gros & robuſte.

Leurs armes ſont des flèches & un arc d'une extrême longueur : cet arc leur ſert auſſi de lance, parce qu'il eſt armé d'une pointe de fer qu'ils enfoncent en terre lorſqu'ils déco-

chent leurs traits. La chaſſe & les fruits qu'ils recueillent fourniſſent à leur nourriture. Ils habitent ſur le bord des rivières, & paſſent la nuit ſous le premier arbre qu'ils rencontrent; mais ils ont la précaution de mettre autour d'eux quelques branches pour être avertis de l'approche des bêtes farouches, par le bruit qu'elles font en traverſant les feuilles. Dans le peu de communication qu'ils ont avec leurs voiſins, ils leur vendent du miel, des planches, des peaux de bêtes, & prennent en échange des étoffes groſſières, des anneaux de cuivre, des bracelets de verre, du ſel, &c.

Si l'un de ces Bedas reçoit une offenſe de quelqu'un de ſa tribu, il

va trouver le Chef du canton, ſe tient aſſis ſous un arbre vis-à-vis de ſa demeure, tenant dans ſa main une branche de verdure, & gardant un profond ſilence. Dans cette poſture il attend, pendant cinq ou ſix jours, que le Chef l'interroge & lui rende juſtice. S'il n'obtient aucune ſatisfaction, il plante en terre ſon rameau & ſe retire, ſoit pour aller chercher ſon ennemi, ſoit pour abandonner le canton.

Telle eſt, Madame, la manière de vivre de ces eſpèces de ſauvages, en qui l'on retrouve encore des traces de la ſimplicité des mœurs antiques & de la fierté originelle de l'homme. Les Chingulais offrent un tableau bien différent. Quelques-uns pré-

tendent qu'ils ſont originaires de la Chine; d'autres du continent de l'Inde. Je ſerois aſſez de cette dernière opinion, car ils ont pluſieurs coutumes qu'on retrouve également chez les Indiens.

Ils ſont diviſés en différentes claſſes, dont la première eſt celle des *hondreons*, c'eſt-à-dire, *majeſtueux*: viennent enſuite les taillandiers, les barbiers, les potiers, les lavandiers, les tiſſerans & enfin les manœuvres, les ſoldats & les gueux.

Les *hondreons* forment ce qu'on appelle la haute nobleſſe: on en diſtingue de deux ſortes, les blancs & les noirs. On conſidère les blancs parce qu'ils ſont étrangers & qu'on les croit d'une naiſſance illuſtre;

cependant deux choſes contribuent à les rendre moins recommandables : ils mangent du bœuf, ce que ne font point les naturels de l'île ; & ils ne lavent pas leurs mains après avoir ſatisfait aux néceſſités naturelles, ce qui paſſe dans le pays pour une choſe abominable.

C'eſt dans l'ordre des *hondreons* que le Roi choiſit ſes grands Officiers & les Gouverneurs des provinces. Ils ſont diſtingués des autres claſſes par leurs noms & par la manière dont ils portent leurs habits. Les hommes les portent juſqu'à la moitié de la jambe, & leurs femmes juſqu'aux talons. Elles font paſſer auſſi un bout de leur robe ſur leur épaule, & le font deſcendre négligemment

ſur leur ſein; au lieu que les autres femmes vont nues depuis la tête juſqu'à la ceinture, & que leurs jupes ne paſſent pas les genoux, à moins qu'il ne faſſe un froid extrême; car alors tout le monde a la liberté de ſe couvrir le dos, & n'eſt obligé qu'à faire des excuſes aux *hondreons* qui ſe trouvent dans les lieux publics. Une autre diſtinction eſt celle de leurs bonnets, qui ſont en forme de mîtres avec deux oreilles au-deſſus de la tête, & d'une ſeule couleur, ſoit blanche ou bleue. La couleur du bonnet des oreilles doit être différente pour ceux d'une naiſſance inférieure.

L'ordre qui ſuit les hondreons, eſt celui des taillandiers, des or-

fèvres, des peintres & des charpentiers. Ces quatre profeſſions tiennent le même rang entr'elles, & ſont peu diſtinguées de la nobleſſe par leurs habits; mais elles ne peuvent ni manger, ni s'allier avec elle par des mariages.

Les taillandiers ont perdu néanmoins quelque choſe de leur ancienne conſidération; & voici ce qu'on prétend y avoir donné lieu. Un jour quelques hondreons étant allés chez un taillandier pour faire raccommoder leurs outils, cet artiſan qui étoit appelé par l'heure de ſon dîner, les fit attendre ſi long-temps dans ſa boutique, qu'indignés de cet affront, ils ſortirent pour l'aller publier; ſur quoi il fut

ordonné que les perſonnes de ce rang-là ſeroient pour jamais privées de l'honneur qu'elles avoient eu juſqu'alors de faire manger les hondreons dans leurs maiſons. Cependant les taillandiers ont peu rabattu de leur fierté, ſur-tout ceux qui ſont employés pour les ouvrages du Roi. Ils ont un quartier de la ville pour lequel d'autres qu'eux n'oſent travailler; & leur ouvrage ordinaire conſiſtant à raccommoder des outils, ils reçoivent pour paiement, au temps de la moiſſon, une certaine quantité de grains en forme de rente. Les outils neufs ſe paient à part, ſuivant leur valeur, & le prix eſt ordinairement un préſent de riz, de volaille ou d'autres pro-

viſions. Ceux qui ont beſoin de leur ſervice, apportent du charbon & du fer. Le taillandier eſt aſſis gravement, avec ſon enclume devant lui, la main gauche du côté de la forge, & un petit marteau dans la main droite. On eſt obligé de ſouffler le feu & de battre le fer avec le gros marteau, tandis qu'il le tient & ſe contente de donner quelques coups pour lui faire prendre la forme néceſſaire. S'il eſt queſtion d'émoudre quelque choſe, on fait la plus groſſe partie du travail, & le taillandier donne la dernière perfection. C'eſt la néceſſité qui paroît avoir attiré de la conſidération à ce métier, parce que les Chingulais ayant peu de commerce au dehors, ne

peuvent tirer leurs inſtrumens que de leurs propres ouvriers.

Après ces quatre profeſſions vient celle des barbiers, qui peuvent porter des camiſoles, mais avec leſquels perſonne ne veut manger, & qui n'ont pas le droit de s'aſſeoir ſur des chaiſes. Cette dernière diſtinction n'appartient qu'aux rangs qui les précèdent.

Les potiers ſont au-deſſous des barbiers; ils ne portent point de camiſoles, & leurs habits ne paſſent point le genou; ils ne s'aſſeient point ſur des chaiſes & perſonne ne mange avec eux. Cependant parce qu'ils font les vaiſſeaux de terre, ils ont ce privilège, qu'étant chez un hondreon ils peuvent ſe ſervir de

ſon pot pour boire à la manière du pays, qui conſiſte à ſe verſer de l'eau dans la bouche ſans toucher au pot du bord des lèvres. Les lavandiers qui viennent après eux, ſont en très-grand nombre dans la nation; ils ne blanchiſſent que pour les rangs ſupérieurs à eux. Ce qui les diſtingue eſt un linge que les hommes & les femmes de cette profeſſion ont toujours ſur leurs épaules. Au lieu de cendres, ils ont une ſorte de lie dont la vapeur pénètre le linge; enſuite ils le mettent tremper dans la rivière, & ſans le frotter ils le battent contre un rocher, & le nettoient parfaitement.

Les tiſſerans forment le degré ſuivant; outre le travail de leur

profeſſion, ils ſont aſtrologues & prédiſent les bonnes ſaiſons, les jours heureux & malheureux, le ſort des enfans à l'heure de leur naiſſance, le ſuccès des entrepriſes, & enfin tout ce qui appartient à l'avenir. Ils battent du tambour, jouent du flageolet, danſent dans les temples pendant les ſacrifices, & emportent, pour les manger, toutes les viandes qu'on offre aux idoles.

Les *kildoas* ou les faiſeurs de paniers, ſont au-deſſous des tiſſerans. Ils font des vans pour nettoyer les grains, des paniers, des lits & des chaiſes de canne. On compte enſuite les faiſeurs de nattes, nommés *rinnerasks*, qui travaillent avec beaucoup d'adreſſe & de propreté.

preté. Mais dans cet ordre, il eſt défendu aux perſonnes de l'un & de l'autre ſexe de ſe couvrir la tête. Les gardes d'éléphans forment auſſi une profeſſion particulière ; de même que les *jaggeris*, qui font le ſucre. Jamais ces artiſans ne changent de métier; le fils demeure attaché à la profeſſion de ſon père; la fille ſe marie à un homme de ſon ordre, & on leur donne pour principale dot les outils qui appartiennent au métier de leur famille.

Les *poddas* forment le dernier ordre du peuple, qui eſt compoſé de manœuvres & de ſoldats, gens dont l'extraction paſſe pour la plus vile, ſans qu'on en puiſſe donner

d'autre raiſon, que d'être nés tels de père en fils.

Ce qu'on appelle *gueux* à Ceylan, eſt une race de gens dont les pères, par leurs mauvaiſes actions, ont été réduits au dernier degré de l'abjection & du mépris. Ils ſont obligés de donner à tous les autres inſulaires les titres que ceux-ci donnent aux rois & aux princes, & de les traiter avec le même reſpect. On raconte que leurs ancêtres étoient des *dodda vaddas*, c'eſt-à-dire des chaſſeurs, qui fourniſſoient la venaiſon pour la table du roi; mais qu'un jour, au lieu de gibier, ils préſentèrent de la chair humaine à ce prince, qui l'ayant trouvé excellente, demanda qu'on lui en ſer-

vît de la même eſpèce ; mais cette horrible tromperie fut découverte, & le reſſentiment du roi en fut ſi vif, qu'il regarda la mort des coupables comme un châtiment trop léger : il ordonna, par un décret public, que tous ceux qui étoient de cette profeſſion ne pourroient jamais jouir d'aucun bien ni exercer aucun métier dont ils puſſent tirer leur ſubſiſtance ; & qu'étant privés de tout commerce avec les autres hommes, pour avoir outragé ſi barbarement l'humanité, ils demanderoient l'aumône, de génération en génération, dans toutes les parties du royaume, regardés comme infâmes, & en horreur à la ſociété civile.

En effet, ils ſont ſi déteſtés, qu'on ne leur permet pas de puiſer de l'eau dans les puits; ils ſont réduits à celle des trous & des rivières. On les voit mendier en troupes, hommes, femmes & enfans, à-peu-près comme cette eſpèce de gens que nous appelons *Bohémiens*. Ils portent leurs bagages & leurs alimens dans des paniers au bout d'un bâton. Leurs femmes danſent & font divers tours de ſoupleſſe, pendant que les hommes battent du tambour. Ils font tourner un baſſin de cuivre ſur le bout du doigt avec une vîteſſe incroyable: ils ont encore l'adreſſe de jetter ſucceſſivement neuf balles, & de les recevoir ſucceſſivement l'une après

l'autre, de manière qu'il y en a toujours ſept en l'air. Lorſqu'ils demandent l'aumône, ils donnent aux hommes le titre de Roi, de Souverain, & aux femmes, ceux de Princeſſe & de Reine. Leurs demandes ſont auſſi preſſantes que s'ils étoient autoriſés à les faire par lettres-patentes du Roi : ils ne peuvent ſouffrir qu'on les refuſe. D'un autre côté, comme il n'eſt pas permis de les maltraiter, ni de lever même la main ſur eux, on eſt obligé, malgré ſoi, de tout accorder à leurs importunités. Ils ſe bâtiſſent des cabannes ſous des arbres, dans des lieux éloignés des villes & des grands chemins. Les aumônes qu'ils arrachent de toutes

parts, leur font mener une vie d'autant plus aiſée qu'ils ſont exempts de toute ſorte de droits & de ſervices; on ne les aſſujettit qu'à faire des cordes de la peau de vaches mortes, pour prendre & lier les éléphans, ce qui leur procure un autre privilége, qui eſt d'en prendre la chair & de l'enlever aux tiſſerands. Ils prétendent qu'ils ne peuvent ſervir le Roi & faire de bonnes cordes, lorſque les peaux ſont déchiquetées par d'autres mains; & ſous ce prétexte, ils réſiſtent aux tiſſerands, qui dans la crainte de ſe ſouiller en touchant une race déteſtée, prennent le parti de fuir & d'abandonner leurs droits.

Souvent, lorſque le Roi con-

damne au dernier ſupplice quelques grands Officiers qui l'ont mérité par leurs crimes, il livre leurs femmes & leurs filles aux gueux, & ce châtiment paroît plus terrible que la mort. Il cauſe tant d'horreur aux femmes, que dans le choix que le Roi leur a quelquefois laiſſé de ſe précipiter dans la rivière, ou d'être abandonnées à cette odieuſe race, elles n'ont jamais balancé à préférer le premier de ces deux ſupplices.

Ainſi, Madame, vous voyez que par-tout on a poſé des lignes de démarcation entre l'homme & l'homme. L'égalité morale, que nos politiques modernes regardent comme une chimère, ne ſe trouve

que parmi quelques hordes ſauvages, & juſtifie très-bien leur éloignement pour les peuples policés. J'ai cru devoir vous faire connoître ces diſtinctions avant de vous parler des mœurs & du gouvernement. Ce ſera l'objet de la première lettre que j'aurai l'honneur de vous adreſſer.

LETTRE LXXI.

LES Chingulais, Madame, ſont fort bien faits, & mieux même que la plupart des Indiens. Ils ont beaucoup d'adreſſe & d'agilité; leur contenance eſt grave comme celle des Portugais; ils ont l'intelligence fine, leur langage eſt agréable & leurs

manières obligeantes ; mais ils ſont naturellement trompeurs & remplis d'une préſomption inſupportable. Ils ne regardent pas le menſonge comme un vice honteux ; le larcin eſt celui qu'ils abhorrent le plus, & qui n'eſt preſque pas connu parmi eux. Ils eſtiment la chaſteté quoiqu'ils la pratiquent peu, la tempérance, la douceur, le bon ordre dans les familles. On ne leur voit guère d'emportement dans l'humeur ; & s'ils ſe fâchent, on les appaiſe facilement. Ils ſont propres dans leurs habits & dans leurs alimens : enfin leurs inclinations & leurs uſages n'ont rien de barbare.

Ils portent au côté gauche une eſpèce de coutelas, & un couteau

dans leur ſein, auſſi du côté gauche. Les femmes ont ordinairement une camiſole de toile qui leur couvre tout le corps, & qui eſt parſemée de fleurs bleues & rouges; elle eſt plus ou moins longue ſuivant leur qualité. La plupart portent un morceau d'étoffe de ſoie ſur la tête, des joyaux aux oreilles, & d'autres ornemens autour du col, des bras & de la ceinture. Elles oignent leurs cheveux avec de l'huile de coco, pour les rendre luiſans. Leur figure n'eſt pas moins agréable que celle des Portugaiſes. L'uſage du pays leur accorde une liberté dont il eſt rare qu'elles abuſent. Elles peuvent recevoir des viſites, & s'entretenir avec des hommes, ſans être gênées

par la préſence de leurs maris. Quoiqu'elles aient des ſuivantes & des eſclaves pour exécuter leurs ordres, elles ſe font honneur du travail & ne ſe croyent pas avilies par les ſoins domeſtiques.

Le luxe des femmes de qualité ſurpaſſe beaucoup celui des maris, & les hommes mettent une partie de leur gloire à faire paroître leurs femmes avec éclat ; mais, avec tous leurs ornemens, elles ne portent pas de ſouliers, non plus que les hommes, parce que cet honneur eſt réſervé au Roi ſeul. Les rangs ou les degrés de diſtinction ne peuvent s'acquérir par les richeſſes ni par les emplois ; ils ſont par conſéquent héréditaires. De là

vient que perſonne ne ſe marie, & ne mange avec un inférieur; une fille qui ſe laiſſeroit ſéduire par un homme de moindre condition qu'elle, perdroit la vie par les mains de ſa famille qui ne croiroit cette tache bien lavée que dans ſon ſang. Il y a néanmoins quelque différence en faveur des hommes. On ne leur fait pas un crime d'un commerce d'amour avec une femme de la plus baſſe extraction, pourvu qu'il ne mange ni ne boive avec elle, & qu'il ne lui accorde pas la qualité d'épouſe, autrement ils ſont punis par le magiſtrat, qui leur impoſe quelque amende ou les met en priſon. Celui qui porte l'oubli de ſon rang, juſqu'à con-

tracter un mariage de cette nature, eſt exclus de ſa famille, & réduit à l'ordre de la femme qu'il épouſe.

L'argent étant fort rare dans ce pays-ci, tout ſe vend & s'achète ordinairement par des échanges. Les habitans font très-peu de commerce avec les étrangers. Le négoce des Chingulais eſt reſſerré entr'eux; il ſe borne aux productions du pays, parce que celles d'un canton ne reſſemblent point à celles d'un autre. En raſſemblant ainſi tout ce que la nature accorde aux différentes parties du Royaume, ils ont de quoi ſubſiſter, ſans le ſecours des régions étrangères. L'agriculture eſt leur principal emploi, & les grands ne dédaignent pas de s'y

appliquer. Un homme de la première qualité travaille ſans honte à la terre, pourvu que ce ſoit pour lui-même ; mais il ſe déshonore s'il travaille pour autrui ou dans la vue de quelque ſalaire : le ſeul office qu'il ne puiſſe exercer, ſous aucun prétexte, eſt celui de portefaix, parce qu'il paſſe pour le plus vil. Il n'y a point de marché dans l'île entière. Les villes ont quelques boutiques, où l'on vend de la toile, du riz, du ſel, du tabac, de la chaux, des drogues, des fruits, des épées, de l'acier, du cuivre & d'autres marchandiſes.

La langue des Chingulais leur eſt ſi particulière qu'on ne connoît aucune partie des Indes où elle ſoit

entendue : ils ont à la vérité quelques expreſſions qui leur ſont communes avec les Malabares ; mais le nombre en eſt ſi petit qu'ils ne peuvent mutuellement s'entendre. Leur idiome tient du caractère de ces inſulaires, qui aiment la flatterie, les titres & les complimens. Ils n'ont pas moins de douze titres pour les femmes, ſuivant le rang & la qualité. Toi & vous s'expriment de ſept ou huit manières différentes, qui ſont auſſi proportionnées à l'état, à l'âge & au caractère de ceux à qui l'on parle, & qu'on veut honorer. Ces affectations de politeſſe ne ſont pas moins familières aux laboureurs & aux manœuvres qu'aux courtiſans. Ils don-

nent au Roi des titres qui l'égalent à leurs dieux, & lorſqu'ils lui parlent d'eux-mêmes, c'eſt avec un excès d'humilité. Ils éloignent juſqu'à l'idée de leurs perſonnes, en y ſubſtituant les êtres les plus vils. Ainſi, au lieu de dire *j'ai fait*, ils diſent, *le membre d'un chien a fait telle choſe*. S'il eſt queſtion de leurs enfans, ils les transforment de même; & quand le Prince leur demande combien ils en ont, ils répondent qu'ils ont *tel nombre de chiens ou de chiennes*. Faut-il qu'en parcourant la terre on trouve ſi ſouvent cette incroyable dégradation de la nature humaine?

Avec un reſpect ſi extraordinaire pour leur Souverain, vous ne

ſerez pas ſurpriſe qu'ils n'aient d'autres loix que ſa volonté. Cependant ils ont un certain nombre de vieilles coutumes qui ſe conſervent par la force de l'habitude. Leurs terres paſſent des pères aux enfans, à titre d'héritage, & le partage dépend du père; mais ſi l'aîné demeure ſeul poſſeſſeur, il eſt obligé d'entretenir ſa mère, ſes frères & ſes ſœurs, juſqu'à ce qu'ils ſoient autrement pourvus.

Les règles fixées par l'habitude ne ſont pas moins conſtantes pour la diſtinction des biens, pour le payement des dettes, pour les mariages & les divorces. Leurs mariages ſont une pure cérémonie, qui conſiſte dans quelques préſens

qu'un homme fait à ſa femme, & qui lui donnent droit ſur elle lorſqu'ils ſont acceptés. Les pères ne laiſſent pas de donner pour dot à leurs filles des beſtiaux, des eſclaves, de l'argent; mais ſi les deux parties ne ſe conviennent pas, une prompte ſéparation leur rend la liberté, & le mari en eſt quitte pour rendre ce qu'il a reçu. Cependant la femme ne peut diſpoſer d'elle-même qu'après qu'il s'eſt engagé dans un autre mariage: s'ils ont des enfans, les garçons demeurent au père, & les filles ſuivent la mère. Les hommes & les femmes ſe marient ordinairement quatre ou cinq fois avant que de ſe fixer ſolidement. Il eſt rare qu'un homme

ait plus d'une femme, mais ce qui eſt très-rare par-tout ailleurs, & très-remarquable, une femme a ſouvent deux maris. L'uſage permet à deux frères qui veulent vivre enſemble, de n'avoir qu'une femme entr'eux. Les enfans communs les reconnoiſſent tous deux pour leurs pères, & leur en donnent le nom. Un homme qui ſurprend ſa femme au lit avec un amant, peut les tuer tous deux; mais les Chingulais connoiſſent peu les tourmens de la jalouſie, & ne ſe croyent pas déſhonorés, lorſque leurs femmes ſe livrent à des hommes d'une égale condition. Ces commerces d'amour ne paſſent pour un crime qu'avec des amans d'une naiſſance inférieu-

re. Les terres dont elles héritent ne payent rien au Roi. Les femmes ſont encore exemptes des droits de la douane dans les ports & ſur les paſſages. Leur ſexe eſt même reſpecté juſques dans les animaux; & par une loi qui eſt peut-être ſans exemple, on ne paye rien non plus pour ce que porte une bête de charge femelle; mais des uſages ſi galans n'empêchent pas que pour conſerver la ſubordination de la nature, il ne ſoit défendu aux femmes, ſans aucune diſtinction de naiſſance & de qualité, de s'aſſeoir ſur un ſiège en préſence d'un homme. L'autorité des pères ſur les enfans va ju'qu'à pouvoir les donner, les vendre ou leur ôter la vie

dans l'enfance, lorſqu'ils les prennent en averſion, ou qu'ils ſe trouvent incommodés du nombre.

Les Chingulais brûlent leurs morts avec beaucoup de cérémonies, du moins leurs morts de qualité. Dès qu'il y a un mort dans une maiſon, on n'oſe plus en approcher de quelques jours, de peur de ſe rendre impur. Si c'eſt une perſonne de qualité, on commence par laver le corps immédiatement après le décès; enſuite on le couvre d'un drap & on le brûle; quelquefois on arrache un arbre, on le creuſe, on y met le corps, on remplit de poivre les eſpaces qui reſtent vuides, & on le laiſſe en cet état, dans la maiſon, juſqu'à ce que le Prince

ordonne qu'on l'en retire, & qu'on le brûle, car on ne le feroit pas ſans ſon ordre, ſur-tout ſi c'eſt un homme qui ait ſervi à la cour. Comme cet ordre eſt quelquefois long-temps à venir, on fait, en l'attendant, une eſpèce de foſſe, & l'on y met le mort avec ſa bierre. Quand l'ordre de le tranſporter eſt arrivé, on l'étend ſur un brancard, & il eſt porté par pluſieurs perſonnes juſqu'au lieu du bûcher. On le poſe ſur un tas de bois, on jette d'autre bois deſſus, on couvre le tout d'une eſpèce de ciel ou de dais, fait avec de la toile peinte & des rameaux, & l'on y met le feu. Lorſque tout eſt conſumé, on ramaſſe les cendres en forme de

pyramide ; on les environne de haies ou de paliſſades, & l'on y ſème de l'herbe qui, avec le temps, en fait une eſpèce de mauſolée couvert de gazon. Si le mort eſt d'une naiſſance moins diſtinguée, on le brûle dans ſon tronc d'arbre ſans beaucoup de cérémonie. Si c'eſt un homme de baſſe extraction, on l'enterre ſimplement dans un bois. On voit que par-tout il faut payer ſa bierre ou ſon bûcher.

Les Chingulais n'ont ni médecins ni chirurgiens ; mais ils trouvent au milieu de leurs bois, dans l'écorce & les feuilles de leurs arbres, des remèdes & des préſervatifs pour tous les maux dont ils ſont affligés. Leur régime ſert auſſi beaucoup à

la conſervation de leur ſanté. Ils ſe tiennent le corps fort net ; ils dorment peu, & la plupart de leurs alimens ſont ſimples : du riz à l'eau & au ſel, avec quelques feuilles vertes & du jus de citron, paſſe pour un bon repas. Je vous ai déjà parlé de leur averſion pour le bœuf ; les autres viandes & les poiſſons même les tentent ſi peu, qu'ils les vendent ou les abandonnent aux étrangers qui ſe trouvent dans leur pays. Ils auroient des beſtiaux & de la volaille en abondance, ſi les bêtes farouches ne leur en enlevoient beaucoup ; ſans compter que le Roi croit ſon repos intéreſſé à tenir ſes ſujets dans la misère, & permet même à ſes Officiers de

prendre

prendre à très-vil prix leurs poules & leurs porcs.

Cette vie ſobre entretient également leur ſanté & la gaieté de leur humeur. Ils chantent ſans ceſſe, juſqu'en ſe mettant au lit, & la nuit même lorſqu'ils s'éveillent. Leur manière de ſe ſaluer eſt libre & ouverte : elle conſiſte à lever les mains la paume en haut, & à baiſſer un peu la tête. Le plus diſtingué ne lève qu'une main pour ſon inférieur ; & s'il eſt fort au-deſſus par la naiſſance, il remue ſeulement la tête. Les femmes ſe ſaluent en portant la main au front. Leur compliment ordinaire eſt *ay*, qui ſignifie, *comment vous portez-vous ?* ils répondent *hundoi*, c'eſt-à-

dire, *fort bien.* Tous leurs diſcours ont le même air de politeſſe.

Voilà, Madame, ce que j'ai obſervé de plus remarquable dans les mœurs & les uſages des Chingulais. Une autre fois je vous parlerai de leur gouvernement & de leur religion.

LETTRE LXXII.

Ici, Madame, la couronne eſt héréditaire; mais il eſt libre au Roi de ſe choiſir un ſucceſſeur parmi ſes enfans, ou de leur partager ſes états. Il y a deux Officiers principaux, ou premiers Juges, qui ſe nomment *Ædigars*, & qui ſont chargés de l'adminiſtration civile

& militaire ; c'eſt à leur tribunal qu'on appelle en dernier reſſort dans toutes les affaires où l'on ne s'en tient pas au jugement des Gouverneurs particuliers des provinces ou des villes. Ils ont ſous eux des Officiers ſubalternes : ceux-ci pour marque de leur dignité, ont un bâton crochu, qui eſt auſſi reſpecté que le ſceau même des deux Ædigars. Le gouvernement des provinces oblige ceux qui en ſont pourvus de demeurer à la cour, où leur fonction eſt de veiller à la garde du Roi ; mais ils ont des Officiers qui les repréſentent en leur abſence. Leur cour de juſtice eſt compoſée des principaux habitans de chaque bourg. On appelle

de ces tribunaux au Gouverneur, du Gouverneur aux premiers Miniſtres, & de ceux-ci au Roi même. On ſe proſterne devant lui quand il ſort de ſon palais; mais cette voie n'eſt pas toujours une reſſource contre l'injuſtice; car le Prince fait quelquefois battre & enfermer le ſuppliant, pour l'avoir importuné mal-à-propos, & l'affaire languit pendant des années entières.

Les noms d'honneur qu'on donne aux Grands, ſont celui d'*Ouſſai*, lorſqu'ils ſont à la cour, ce qui revient à notre *Meſſire*; & lorſqu'ils ſont éloignés du Roi, ceux de *Sibatta* & de *Dishoudren*, qui ſignifient *Seigneurie* ou *Excellence*. S'ils

ſortent à pied, c'eſt toujours en s'appuyant ſur le bras d'un Ecuyer. L'Ædigar joint à cette marque de grandeur, un homme qui marche devant lui, avec un grand fouet qu'il fait claquer pour avertir le peuple de ſe tenir à l'écart. Ces courtiſans, au milieu de leurs plus grands honneurs, ſont expoſés à des infortunes qui rendent leur ſituation peu digne d'envie. C'eſt une diſgrace fort ordinaire pour un ſeigneur, d'être enchaîné dans une obſcure priſon. Ils ſont toujours prêts à mettre la main l'un ſur l'autre, pour exécuter l'ordre du Roi; ils ſont même ravis d'en être chargés, parce qu'ordinairement celui dont on emploie le

miniſtère eſt revêtu de la dépouille de l'autre.

Le Roi de Candy mange toujours ſeul à une petite tabie, devant laquelle il eſt aſſis. Les Officiers qui le ſervent ont un bandeau ſur la bouche, de peur que leur haleine ne ſouille les mets qu'ils lui préſentent. Son pouvoir conſiſte dans la force naturelle de ſon pays, dans ſes gardes, & dans l'artifice plutôt que dans le courage des ſoldats. Il n'a pas d'autres châteaux fortifiés que ceux qui le ſont par la nature. La milice eſt compoſée des gardes du Roi qui viennent alternativement faire leur ſervice à la Cour, & de ce qu'on appelle ſoldats du pays haut qui ſont diſperſés

dans toutes les parties de l'île. Les gardes ſe ſuccèdent de père en fils ſans être enrôlés, & jouiſſent au lieu de paye de certaines terres qu'on leur abandonne, mais qu'ils perdent lorſqu'ils négligent leur devoir. S'ils veulent quitter leur ſervice, ils en ont la liberté, en renonçant à leurs terres, qui ſont données à ceux qui les remplacent. Leurs armes ſont l'épée, la pique, un arc, des flèches, & de bons fuſils. Ils n'ont jamais pu défendre les côtes de leur île qui ſont plus nues que leurs montagnes. Cependant ils ont acquis beaucoup d'expérience par les longues guerres qu'ils ont eues avec les Portugais & les Hollandois. La plupart de

leurs Généraux ayant ſervi ſous les Européens dans les intervalles de la paix, ont pris le goût de notre diſcipline qui les a rendus capables de battre quelquefois les Hollandois, & de leur enlever pluſieurs forts. Le Roi donnoit autrefois un prix réglé à ceux qui lui apportoient la tête d'un ennemi. Mais ce barbare uſage ne ſubſiſte plus.

La religion des Chingulais eſt l'idolâtrie. Ils rendent des adorations à pluſieurs divinités qu'ils diſtinguent par différens noms, & dont la principale eſt celle qu'ils appellent *Oſſa*, *Polla*, *Maups*, c'eſt-à dire, dans leur langue, créateur du ciel & de la terre. Ils croyent que ce dieu ſuprême envoie

d'autres dieux ſur notre globe, pour y faire exécuter ſes ordres, & que ces dieux inférieurs ſont les ames des gens de bien, qui ſont morts dans la pratique de la vertu. Une autre divinité du premier ordre eſt celle qu'ils nomment *Buddon*, à laquelle il appartient de ſauver les ames, & qui étant autrefois deſcendue ſur la terre, ſe montroit de temps en temps ſous un grand arbre nommé *bogaha*, qui depuis eſt un des objets de leur culte. Le ſoleil & la lune ſont auſſi des dieux pour les Chingulais. Ils donnent au ſoleil le nom d'*irri*, & à la lune celui de *hauda*, auquel ils joignent quelquefois celui de *kamui*, titre d'honneur des perſon-

nes les plus relevées, & celui de *dio*, qui ſignifie *dieu* dans leur langue, mais qu'ils ont probablement emprunté des Portugais.

Le nombre de leurs pagodes & de leurs temples eſt immenſe. On en voit pluſieurs d'un travail exquis, bâtis de pierre de taille, ornés de ſtatues & d'autres figures; mais ſi anciens que les habitans même en ignorent l'origine. Ce qui peut faire croire qu'ils les doivent à des ouvriers plus habiles que les Chingulais, c'eſt que la guerre en ayant ruiné pluſieurs, ils n'ont pas été capables de les rebâtir.

Les Chingulais ont trois ſortes de Prêtres, comme trois ſortes de dieux & de temples. Le premier

ordre du ſacerdoce eſt celui des Tirinanxes qui ſont les Prêtres de *Budlon*. Leurs temples ſe nomment *Œlfars*; ils ont une maiſon à *Digligi* où ils tiennent leurs aſſemblees. On ne reçoit dans cet ordre que des perſonnes d'une naiſſance & d'un ſavoir diſtingués. Ce n'eſt pas même tout d'un coup qu'ils ſont élevés au rang ſublime de Tirinanxes. Ceux qui portent ce titre ne ſont qu'au nombre de trois ou quatre, qui font leur demeure à *Digligi*, où ils jouiſſent d'un immenſe revenu, & ſont comme les ſupérieurs de tous les Prêtres de l'île. On nomme *Gonis* les autres eccléſiaſtiques du même ordre. L'habit des uns & des autres eſt

une caſaque jaune pliſſée autour des reins, avec une ceinture de fil. Ils ont les cheveux raſés, & vont nue tête, portant à la main une eſpèce d'éventail rond, pour ſe garantir de l'ardeur du ſoleil. Leur règle les oblige de ne manger de la viande qu'une fois le jour; mais il ne faut pas qu'ils ordonnent la mort des animaux dont ils mangent, ni qu'ils conſentent qu'on les tue.

Ces Prêtres ſont également reſpectés du Souverain & du peuple. On les ſalue profondément ſans qu'ils rendent jamais le ſalut à perſonne. Par-tout où ils vont on étend une natte fine ou un linge blanc ſur le ſiége qu'on leur préſente;

ſente ; honneur qui leur eſt commun avec le Roi. Quoiqu'ils faſſent profeſſion du célibat, tant qu'ils exercent les fonctions du ſacerdoce, ils ſont cependant libres de ſe marier, en renonçant à leur miniſtère ; alors ils jettent leur habit dans la rivière, ſe lavent la tête & le corps, & par cette formalité redeviennent laïques.

Le ſecond ordre des Prêtres eſt compoſé de ceux qui ſe nomment *Koppahs*, & qui appartiennent aux temples des autres divinités. Leur habit n'eſt pas différent de celui du peuple. Lors même qu'ils exercent leurs fonctions, ils ne ſont obligés qu'à ſe laver & à changer de linge avant la cérémonie. Comme

on ne ſacrifie jamais de chair aux dieux dont ils ſont les miniſtres, tout leur ſervice ſe réduit à préſenter à l'idole du riz bouilli & d'autres proviſions. Leurs temples qui ſe nomment *Deovels* ont peu de revenus; auſſi les Koppahs labourent-ils la terre ſans être exempts d'aucune des charges de la ſociété.

Les Prêtres du troiſième ordre ſont les *Jaddeſſes*, employés au ſervice des eſprits qui ſe nomment *Degoutans*, & dont les temples s'appellent *Cavels*. Un homme dévot bâtit, à ſes dépens, un temple dont il devient le Prêtre ou le *Jaddeſſe*; il fait peindre ſur les murs des hallebardes, des épées, des

flèches, des boucliers, & des images ; mais ces temples ſont peu reſpectés du peuple.

L'emploi le plus commun des *Jadd ſſes* eſt pour les ſacrifices qui ſont offerts au diable, dans les maladies ou autres dangers ; ce n'eſt pas cependant que les Chingulais prétendent l'adorer ; mais ils le croyent redoutable ; & pour écarter les maux qu'ils le ſuppoſent en état de leur cauſer, ils lui ſacrifient ſouvent de jeunes coqs. Ces dévotions particulières ont multiplié à l'infini le nombre des Prêtres, des temples & des pagodes dans l'île de Ceylan. On y voit des figures monſtrueuſes, les unes d'argent, les autres de cuivre ou

de différens métaux. Le mardi & le ſamedi ſont des jours de dévotion.

Ici on célèbre tous les ans, dans les nouvelles lunes de Juin & de Juillet, une grande fête qui dure juſqu'à la pleine lune. Elle conſiſte principalement à promener dans les rues un grand nombre d'éléphans chargés d'idoles & de ſonnettes. Le peuple ſuit, vêtu d'habits giganteſques, en mémoire de certains géans qui furent, dit-on, les premiers habitans de l'île. Arrivent les muſiciens, les farceurs & les baladins partagés en pluſieurs troupes. Ils ſont ſuivis de trois éléphans marchant de front & couverts de magnifiques harnois. Celui du milieu porte deux Prêtres aſſis l'un

devant l'autre ; le premier a ſur l'épaule un bâton peint orné de banderoles : l'autre tient un paraſol ſur la tête de ſon collègue. Les éléphans des côtés ont auſſi chacun un Prêtre ; & tous ces miniſtres repréſentent différentes divinités. On voit enſuite les femmes Chingulaiſes qui marchent trois à trois avec beaucoup de modeſtie. Le cortège eſt fermé par les gens de guerre, les Officiers du Prince & les Miniſtres. Dans le cours de chaque ſolemnité, on fait deux proceſſions ; l'une le jour, l'autre la nuit. Les rues ſont ſemées de fleurs & d'herbes odoriférantes ; & les maiſons ornées de banderoles, de verdure & de lampions. Le travail

eſt interdit pendant ces ſaints jours, dont une partie ſe paſſe en dévotion dans les temples, & l'autre en feſtins & en réjouiſſances. Il y a pendant l'année divers pélerinages dans des lieux où l'on voit quantité de chapelles creuſées dans le roc, & quelques vieux temples à moitié ruinés, dont l'ouvrage eſt ſi ſupérieur à l'induſtrie actuelle de ces inſulaires, que le peuple ſe perſuade qu'ils ont été bâtis par des géans.

Les Chingulais croient la réſurrection des corps, l'immortalité de l'ame & un état futur de récompenſe & de punition ; ainſi que les autres Indiens, ils croient à la métempſicoſe, & dans toute l'étendue

de la domination hollandoiſe, on ne permet que cette religion, celle de Mahomet & la proteſtante. Celle des catholiques y eſt prohibée ious des peines rigoureuſes; les Hollandois y ont introduit la leur, par les ſoins des Miniſtres qu'ils y entretiennent, & qui y ont fait grand nombre de proſélytes; ils ont même fondé un college pour y inſtruire la jeuneſſe du pays. On prétend qu'il y avoit autrefois, dans cette île, des égliſes floriſſantes, établies par les premiers ſucceſſeurs des Apôtres, & ruinées par les mahométans. Les miſſionnaires Portugais travailloient à y faire revivre le nom chrétien, lorſque les Miniſtres proteſtans vinrent annon-

cer l'évangile de Calvin dans les mêmes lieux où l'Apôtre Xavier avoit fait éclater ſon zèle.

Maintenant, Madame, je vais vous dire un mot de l'état des ſciences chez les Chingulais. En général ils vivent dans la plus profonde ignorance; & s'ils apprennent à lire & à écrire, ils pourroient ignorer l'un & l'autre, ſans en être plus mépriſés; leurs livres ne traitent que de religion & de médecine, & ſont écrits ſur des feuilles de talipot; ils ſe ſervent pour leurs lettres & leurs écrits ordinaires, d'une ſorte de feuilles qui ſe nomment tamoles, & qui reçoivent plus aiſément l'impreſſion, quoiqu'elles n'aient pas tant de facilité à ſe plier. Leurs

plus habiles aſtronomes ſont des Prêtres du premier ordre ; ce qui n'empêche pas que les opérations annuelles d'aſtronomie ne ſoient réſervées aux tiſſerans. Ils prédiſent les éclipſes du ſoleil & de la lune. Ils font pour le cours de chaque mois, des almanachs où l'on voit l'âge de la lune, les bonnes ſaiſons pour labourer & ſemer la terre; les jours heureux pour commencer un voyage & d'autres entrepriſes. Ils ſe prétendent fort verſés dans la ſcience des étoiles, qui eſt la ſource de leurs lumières ſur tout ce qui intéreſſe la ſanté & la bonne ou mauvaiſe fortune. Ils comptent neuf planètes, c'eſt-à-dire, ſept comme nous, auxquelles ils ajoutent la

tête & la queue du dragon. Le temps ſe compte parmi eux depuis un ancien Roi qu'ils nomment *Sacavarly*. Leur année eſt de trois cens ſoixante-cinq jours, & commence le vingt-huit du mois de Mars, mais quelquefois le 27 ou le 29, pour l'ajuſter au cours du ſoleil. Elle eſt diviſée en douze mois, & leurs mois en ſemaines qui ſont de ſept jours comme les nôtres. Les Chingulais partagent le jour en trente heures, qui commencent au lever du ſoleil, & la nuit en autant de parties, qui commencent au coucher de cet aſtre. Mais n'ayant ni horloges, ni cadrans ſolaires, ils ne jugent du temps que par conjectures, ou par l'état d'une

fleur commune, qui s'ouvre régulièrement ſept heures avant la nuit. Le Roi eſt le ſeul qui emploie pour la meſure du temps une eſpèce de clepſidre, dont le ſoin forme un office particulier du Palais. C'eſt un plat de cuivre, percé d'un petit trou, qu'on fait nager dans un vaſe plein d'eau, juſqu'à ce qu'il ſe rempliſſe & qu'il aille au fond.

Vous voyez, Madame, que les connoiſſances & l'induſtrie des Chingulais ne s'étendent pas fort loin. Il ne me reſte qu'à vous parler des différentes productions du ſol qu'ils habitent. L'étude des hommes ne doit pas nous faire négliger celle des choſes; il faut au contraire qu'elles marchent de front, parce

qu'elles ont entr'elles des relations ſi intimes qu'il n'eſt guère poſſible de s'attacher à l'une excluſivement à l'autre, & toutes deux forment le vaſte champ des connoiſſances humaines, héritage inépuiſable dans lequel il nous reſte encore bien des récoltes à faire.

LETTRE LXXIII.

LE riz, Madame, eſt la denrée la plus abondante de cette île, & celle dont on fait le plus d'uſage. La manière de le cultiver, eſt remarquable par l'induſtrie des habitans. Vous ſavez que l'eau eſt néceſſaire pour la culture du riz, & vous concevez facilement qu'avec

le ſecours des réſervoirs & des canaux, les plaines du royaume de Candy peuvent devenir auſſi fertiles que les plus humides vallées; mais ſi vous faites attention que le pays eſt un amas de montagnes, il vous paroîtra ſurprenant qu'elles n'en ſoient pas moins cultivées: cependant elles le ſont. Les Inſulaires ont trouvé le moyen de les applanir en forme d'amphithéâtre, dont les ſiéges ont depuis trois pieds juſqu'à huit de largeur, les uns plus ou moins bas que les autres, à proportion que la colline a plus ou moins de roideur. On les unit en les rendant un peu creux; ce qui forme une ſorte d'eſcaliers par leſquels on peut monter juſqu'au

dernier ſiége. Comme l'île eſt fort pluvieuſe, & que d'un autre côté les ſources ſont ſi communes ſur les montagnes, qu'il s'en forme un grand nombre de rivières, on a pratiqué de grands réſervoirs juſqu'au niveau des plus hautes ſources, d'où l'on fait tomber l'eau ſur les premiers ſiéges, & couler par degrés aux autres rangs. Ces réſervoirs ſont en très-grand nombre & de différentes grandeurs. Les uns ont une demi-lieue de long, d'autres un quart de lieue ſeulement, & leur profondeur eſt de deux ou trois braſſes. A préſent qu'ils ſont bordés d'arbres, on les prendroit pour de ſimples côteaux. On ne les fait pas plus profonds, parce

que l'expérience a prouvé qu'ils ſeroient moins commodes, & qu'après les ſéchereſſes qui tariſſent quelquefois juſqu'aux ſources, ils ſeroient plus difficiles à remplir. Dans les parties ſeptentrionales du royaume, on ne trouve ni ſources ni rivières, on eſt borné à l'eau de pluie, qu'on retient dans des réſervoirs en forme de croiſſant. Chaque village a le ſien, & lorſqu'ils ſont pleins, on regarde la récolte comme aſſurée. Il y a pluſieurs eſpèces de riz; chacune ſe nomme différemment, ſelon le temps qu'elle eſt à murir. Le riz le plus tardif, eſt ſept mois à croître; il n'en faut que trois à celui qui vient le plus vîte. Ce dernier eſt le meilleur, mais il rapporte moins.

Les Chingulais ont quantité d'excellens fruits ; mais ils en auroient beaucoup davantage, s'ils les aimoient assez pour donner quelque soin à leur culture. Ils s'attachent peu à ceux qui n'ont d'agréable que le goût, & qui ne sont pas propres à leur servir d'aliment lorsque le grain commence à leur manquer. Ainsi, les seuls arbres qu'ils plantent sont ceux qui produisent des fruits nourrissans. Les autres croissent d'eux-mêmes, tels que les orangers, les plus beaux peut-être qu'il y ait au monde, & dont les oranges sont les meilleures. Ce qui diminue encore les soins des habitans, c'est que dans tous les lieux où la nature fait croître des fruit[s]

délicats, les Officiers du pays attachent, au nom du Roi, une feuille autour de l'arbre, & font trois nœuds à l'extrémité de cette feuille, on ne peut alors y toucher ſans s'expoſer aux plus ſévères châtimens, & quelquefois même à la mort. Lorſque le fruit eſt mûr, l'uſage eſt de le porter dans un linge blanc au Gouverneur de la province, qui met le plus beau dans un autre linge, & l'envoie ſoigneuſement à la cour ſans qu'il en revienne rien au propriétaire. L'île produit d'ailleurs tous les fruits qui croiſſent aux Indes; mais elle en a de particuliers, tels que le *nango*, qui eſt commun aux environs de Columbo; le *jacks*,

qui ſe nomme *polos* lorſqu'il commence à pouſſer, *coſe* lorſqu'il eſt tout verd, & *ouracha* ou *vellas* dans ſa maturité. Ce fruit, qui eſt d'un grand ſecours pour la nourriture du peuple, croît ſur un fort grand arbre. Sa couleur eſt verdâtre; il eſt hériſſé de pointes & de la groſſeur d'un pain de huit livres. Sa graine, à laquelle on donne le nom d'œufs, eſt éparſe comme les pepins dans une citrouille. On mange le jacks comme nous mangeons le chou, & ſon goût en approche. Un ſeul ſuffit pour raſſaſier ſix ou ſept perſonnes. Il peut ſe manger crud lorſqu'il eſt mûr. Sa graine reſſemble à la châtaigne par la couleur & le goût.

Le *jombo* eſt encore un fruit qu'on dit être particulier à cette île : il a le goût d'une pomme ; il eſt plein de jus, & n'eſt pas moins ſain qu'agréable. Sa couleur eſt un blanc mêlé de rouge, qu'on prendroit pour l'ouvrage du pinceau. Entre les fruits ſauvages qui viennent dans les bois, on diſtingue les *muvros*, qui ſont ronds, de la groſſeur d'une ceriſe, & dont le goût eſt très-agréable ; les *dongs*, qui reſſemblent aux ceriſes noires ; les *ambellos*, qu'on peut comparer à nos groſeilles ; des *carallos*, des *cabellas* & des *poukes*, qui peuvent paſſer pour autant d'eſpèces de bonnes prunes ; des *parragides*, qui ont quelque reſſemblance avec nos poires,

L'île de Ceylan produit trois arbres dont les fruits, à la vérité, ne peuvent ſe manger, mais qui ſont remarquables par d'autres utilités. Le premier, qui ſe nomme *rallipot*, eſt fort droit, & ne peut être comparé, pour la hauteur & la groſſeur, qu'à un mat de vaiſſeau. Ses feuilles ſont ſi grandes, qu'une ſeule peut couvrir quinze ou vingt hommes, & les défendre de la pluie ou du ſoleil. Elles ſe fortifient en ſéchant, ſans ceſſer d'être ſouples & maniables. La nature ne pouvoit faire un préſent plus convenable au pays. Quoique ces feuilles aient beaucoup d'étendue, lorſqu'elles ſont vertes, elles peuvent être reſſerrées comme un éven-

tail ; & n'étant pas alors plus groſſes que le bras, elles pèſent fort peu dans la main. Elles ſont naturellement rondes ; mais les Inſulaires les coupent en pièces triangulaires dont ils ſe couvrent en voyageant, ayant toujours ſoin de mettre le bout pointu par devant, afin de s'ouvrir un paſſage à travers les buiſſons. Les ſoldats en font des tentes ; mais comme elles ſont fort dentelées & preſque fendues, on eſt obligé de les coudre par les extrémités. On en couvre les maiſons ; enfin elles tiennent lieu de papier, ainſi que je vous l'ai déjà dit ; on y trace des lettres avec un ſtilet de fer. Si l'on veut faire un livre, on les coupe en pluſieurs

pièces d'une même grandeur & d'une même forme. La longueur eſt tantôt d'un pied, tantôt d'un pied & demi; mais la largeur n'eſt que d'environ trois doigts. On écrit ſur ces livres de gauche à droite; & quand ils ſont remplis, on les attache à deux petites planches que l'on met des deux côtés, par le moyen de deux cordons qu'on paſſe au travers des feuilles qui compoſent le livre. Quand on veut lire, on lève la première planche, & enſuite chaque feuillet, qui demeure cependant toujours attaché à ſes cordons. Pour de ſimples lettres ou des choſes de peu de conſéquence, on ſe ſert d'une autre ſorte de feuilles ſur leſquelles il

eſt plus facile d'écrire, mais qui ne ſont pas propres à faire des livres.

Les feuilles du tallipot croiſſent au ſommet de l'arbre comme celles du cocotier, mais il ne porte de fruit que l'année de ſa mort. C'eſt une ſingularité d'autant plus remarquable, qu'alors uniquement il pouſſe de grandes branches, chargées de très-belles fleurs jaunes, d'une odeur très-forte, qui ſe changent en un fruit rond & dur, de la groſſeur de nos belles ceriſes; mais ce fruit n'eſt bon que pour ſemer. Le tallipot ne porte donc qu'une ſeule fois, & il eſt ſi couvert de fruits & de graines, qu'un ſeul arbre ſuffit pour enſemencer

toute une province. Cependant l'odeur des fleurs eſt ſi inſupportable près des maiſons, qu'on ne manque jamais d'y abattre ces arbres lorſqu'ils commencent à pouſſer des boutons; d'autant plus que ſi on les coupe auparavant, on y trouve une fort bonne moëlle, qu'on réduit en farine pour faire des gateaux qui ont le goût du pain blanc. C'eſt encore une reſſource pour les Inſulaires lorſque le riz leur manque vers le temps de la moiſſon: on prétend que cette moëlle appliquée ſur le ventre d'une femme enceinte, la fait accoucher ſur le-champ; & que ſi elle y reſtoit trop long-temps, l'enfant tomberoit par morceaux; mais je ne vous garantis point

point la vérité de cette propriété merveilleuſe.

Le ſecond arbre ſur lequel s'eſt portée mon attention, c'eſt le *ketule*. Il eſt auſſi droit que le cocotier, mais moins haut & beaucoup moins gros. Sa principale propriété conſiſte à rendre une eſpèce de liqueur qui ſe nomme *tellegie*, extrêmement douce, très-ſaine & très-agréable, mais ſans aucune force. On la reçoit deux fois & trois fois par jour, des meilleurs arbres, qui en donnent juſqu'à douze pintes dans un ſeul jour. On la fait bouillir juſqu'à la réduire en conſiſtance, & c'eſt alors une eſpèce de caſſonade noire, que les habitans nomment *jaggory*. Avec un peu de peine, ils peuvent

la rendre auſſi blanche que le ſucre, auquel d'ailleurs elle ne cède en rien en bonté. Voici la manière dont on tire cette liqueur.

Lorſque l'arbre eſt dans ſa maturité, il pouſſe vers ſa pointe un bouton qui ſe change en un fruit rond, & qui eſt proprement ſa ſemence. Mais on ouvre ce bouton en y mettant divers ingrédiens, tels que du ſel, du poivre, du citron, de l'ail & diverſes feuilles qui l'empêchent de mûrir. Chaque jour on en coupe un petit morceau vers le bout, & la liqueur en tombe. A meſure qu'il mûrit & qu'il ſe fane, il en croît d'autres plus bas chaque année, juſqu'à ce qu'ils gagnent la tête des branches; mais

alors l'arbre ceſſe de porter, & meurt après avoir ſubſiſté huit ou dix ans. Ses feuilles reſſemblent à celles du cocotier, & tiennent à une écorce fort dure & pleine de filets, dont on ſe ſert pour faire des cordes. Elles tombent pendant tout le temps qu'il croît ; mais lorſqu'il eſt arrivé à ſa groſſeur, elles demeurent pluſieurs années ſur l'arbre ſans tomber, & lorſqu'elles tombent, la nature ne lui en rend pas d'autres. Son bois, qui n'a pas plus de trois pouces d'épaiſſeur, ſert comme d'enveloppe à une moëlle fort blanche. Il eſt fort dur & fort lourd, mais ſujet à ſe fendre de lui-même. La couleur en eſt noire, on le croiroit compoſé de

pièces de rapport. Les Inſulaires en font des pilons pour battre le riz.

Le troiſième arbre eſt celui qui porte la canelle, & qui rend l'île de Ceylan ſi chère aux Hollandois. Il croît en divers endroits du monde, mais nulle part auſſi bien qu'ici. Ce bois y eſt ſi commun, que le quintal n'y vaut que quarante ſols; & ſi parfait dans ſon eſpèce, que l'odeur s'en répand à pluſieurs lieues à la ronde. On le nomme dans le pays, *goronda-gouhah*; il croît dans les bois, comme les autres arbres: & ce qui doit paroître ſurprenant, les Chingulais n'en font pas plus de cas. On en trouve beaucoup dans diverſes parties de l'île, ſurtout à l'oueſt de la grande mon-

tagne de *Mavelagongue*; fort peu dans d'autres, & quelques-unes n'en portent pas du tout. Les canelliers les plus eſtimés ſe trouvent entre Pointe de Galle & Negombo, où l'on en rencontre des forêts qui rempliſſent un eſpace de dix à douze lieues. Elles ſont ſi épaiſſes qu'on a peine à y pénétrer. La chaleur du climat & l'humidité de la terre en font germer la graine preſqu'auſſitôt qu'elle eſt tombée. Ces arbres pouſſent ſi facilement & ſi vîte, qu'il y a une loi qui oblige les habitans à en débarraſſer les chemins. S'ils étoient quelques années à le faire, l'épaiſſeur des forêts empêcheroit toute communication.

Cet arbre eſt d'une grandeur médiocre ; ſon écorce eſt ce qu'il y a de plus précieux ; c'eſt ce qui fait notre canelle. Elle eſt blanche quand on la ceuille ; enſuite elle devient rougeâtre après qu'on l'a expoſée au ſoleil pour la durcir, & ſe met d'elle-même en rouleau. Les Inſulaires ne la prennent que ſur de petits arbres, quoique l'écorce des grands ait l'odeur auſſi douce, & le goût de la même force. Le bois eſt blanc & comme le dur ſapin. On s'en ſert à toute ſorte d'uſages. Sa feuille reſſemble à celle du laurier par la couleur & l'épaiſſeur, avec cette ſeule différence, que la feuille du laurier n'a qu'une côte droite, ſur laquelle le verd

s'étend des deux côtés, & que celles de la canelle en ont trois, par le moyen deſquelles elles s'élargiſſent. En commençant à pouſſer elles ont la rougeur de l'écarlate; frottées entre les mains, elles ont l'odeur du clou de géroffle plus que celle de la canelle. Le fruit qui mûrit ordinairement au mois de Septembre, reſſemble au gland, mais il eſt plus petit. Il a moins d'odeur & de goût que l'écorce. On le fait bouillir dans l'eau pour en tirer une huile qui ſurnage, & qui étant congelée devient auſſi blanche & auſſi dure que le ſuif. L'odeur en eſt fort agréable. Les habitans s'en oignent le corps; ils en brûlent auſſi dans leurs lampes;

mais on n'en fait des chandelles que pour le Roi.

On voit encore ici le *bogahas* qui ne porte aucun fruit, & que les Européens ont nommé *l'arbre-Dieu*, parce que les Chingulais le croient ſacré, & lui rendent une ſorte d'adoration. Cet arbre, dont les feuilles tremblent ſans ceſſe comme celles du peuplier, eſt fort grand. Toutes les parties de l'île en offrent un grand nombre, que les Chingulais ſe font un mérite de planter, & ſous leſquels ils allument des lampes & placent des images. On en trouve dans les villes & ſur les grands chemins, la plupart environnés d'un pavé, qui eſt entretenu fort proprement. Ils ne ſont

remarquables que par la ſuperſtition qui les a fait planter.

LETTRE LXXIV.

LES Chingulais, Madame, n'ont ni médecins ni chirurgiens; je crois vous l'avoir déjà dit: mais ils ont une multitude d'herbes médicinales auxquelles ils attribuent les propriétés les plus merveilleuſes. Leurs boutiques de pharmacie ſont dans les bois. C'eſt-là qu'ils compoſent leurs médecines & leurs emplâtres avec des herbes, des feuilles & des écorces. Dans ma dernière lettre j'ai oublié de vous parler de la noix d'aréka dont ils font un grand uſage. Cette noix, que l'on mâche

avec la feuille de betel, vient ſur un arbre aſſez ſemblable au coco par la hauteur & par la figure; mais la tige en eſt plus déliée & les feuilles plus courtes. Le fruit croît par pelotons comme les abricots. Il eſt oblong, de la groſſeur d'une prune, blanchâtre & luiſant; ſon écorce devient dure, ſerrée & rougeâtre; la chair qu'elle renferme eſt tendre, & ſon noyau contient une amande blanche que les Indiens préparent avec le betel.

C'eſt ici le lieu de vous parler de cette dernière plante, que les peuples de ces contrées mâchent continuellement. Elle eſt très-commune dans les Indes. C'eſt une eſpèce d'herbe qui rampe comme les

pois & le houblon. On la plante ordinairement auprès de l'areka, auquel elle s'attache comme le lierre. Sa feuille ſemblable à celle du citronier, mais un peu plus longue, devient rougeâtre en ſe deſſéchant. Outre la noix avec laquelle on prépare le betel, on y mêle encore un peu de chaux faite avec des coquilles d'huîtres ou de moules. Rarement les particuliers ſe donnent la peine d'apprêter eux-mêmes le betel. Les grands ont ſans ceſſe des domeſtiques auprès d'eux qui le leur apprêtent; les autres l'achetent tout préparé. On en trouve dans la plupart des boutiques, à tous les coins des rues, & même ſur les grands chemins.

On vend les feuilles apprêtées par paquets, qu'on achette par douzaine à un prix très-modique. Les Indiens de tout ſexe, de tout âge, de tout état, en mangent en tout lieu, à toute heure, & plus fréquemment que nous ne prenons du tabac; on ne les voit preſque jamais ſans avoir du betel dans la bouche. Dès qu'on entre dans une maiſon, ou pour affaire ou pour viſite, on en apporte, & l'on en préſente à la compagnie. On prétend qu'il rend l'haleine douce, qu'il affermit les gencives, qu'il nétoye & fortifie l'eſtomac. Les Chingulais lui attribuent leur bonne ſanté & leur longue vie. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'il

procure

procure une ſalivation abondante, & rend les dents fort noires. C'eſt pour cette dernière raiſon, ſans doute, qu'il eſt peu d'Européens qui puiſſent ou qui veuillent s'y accoutumer : il en eſt même pluſieurs à qui il fait mal au cœur, d'autres qu'il enivre, mais cette yvreſſe n'eſt pas dangereuſe.

Les vallées & les collines de Ceylan ſont en tout temps couvertes de belles fleurs ſauvages, qu'un peu de culture ne manqueroit pas d'embellir ; ſur-tout les fleurs odoriférantes, dont les jeunes gens des deux ſexes ornent & parfument leurs cheveux. Les roſes rouges & blanches ont l'odeur des nôtres. Mais de toutes les fleurs,

celle qui mérite le plus d'attention, c'eſt la *ſindriemal*, qui croît dans les bois, & que ſon utilité fait tranſporter dans les jardins. Sa couleur eſt rouge ou blanche. Elle s'ouvre ſur les quatre heures après midi; & demeurant épanouie juſqu'au matin, elle ſe ferme alors pour ne s'ouvrir qu'à quatre heures. C'eſt une ſorte d'horloge qui ſert à faire connoître l'heure dans l'abſence du ſoleil.

Le *pichamauls* eſt une fleur blanche dont l'odeur rappelle celle du jaſmin. On en apporte au Roi chaque matin un bouquet enveloppé dans un linge blanc, & ſuſpendu à un bâton. Ceux qui le rencontrent en chemin, ſont obli-

gés de ſe détourner par reſpect, ou peut-être dans la crainte qu'ils ne l'infectent de leur haleine. Quelques Officiers tiennent des terres du Roi pour ce ſervice, & leur charge les obligeant de planter ces fleurs dans les endroits où elles croiſſent le mieux, ils ont le droit de choiſir le terrein qui eſt de leur goût, ſans examiner à qui il appartient.

Maintenant, Madame, je vais paſſer au règne animal; il n'offre pas des choſes moins ſingulières ni moins intéreſſantes que le règne végétal, & j'eſpère que vous y trouverez également de quoi ſatisfaire votre curioſité.

D'abord ce pays renferme toutes

les différentes eſpèces d'animaux que nous connoiſſons en Europe, à l'exception toutefois de la brebis. La volaille, le gibier & le poiſſon de toute eſpèce, y ſont en abondance; & je ne connois point de lieu qui réuniſſe en plus grande quantité & à plus vil prix, tout ce que l'Europe & l'Aſie produiſent de plus fin & de plus délicat pour le ſervice de la table. Je ne parlerai point des éléphans: on ſait que ceux de Ceylan ſont les plus eſtimés, non-ſeulement à cauſe de leur prodigieuſe groſſeur & de la beauté de leur ivoire, mais principalement pour leur adreſſe. On dit avoir remarqué que ceux des autres pays les reconnoiſſent

& les ſaluent. On ne s'en ſert ici que pour lever & porter les fardeaux. L'éléphant prend la corde avec ſa trompe & ſes dents ; il la tire, l'entortille, jette la charge ſur ſon dos & part. Les gens commis à la garde de ces animaux, m'ont ſouvent donné un ſpectacle amuſant : ils commandoient à un éléphant de prendre de l'eau dans ſa trompe & de la jetter ſur les perſonnes qu'ils lui déſignoient. En conſéquence il répandoit quelquefois un ſeau d'eau, & la lançoit d'une telle force, qu'un homme avoit peine à en ſoutenir le choc, ſans être renverſé. Il eſt des temps où les éléphans mâles ont une infirmité qui les rend enragés. Per-

ſonne alors ne peut les gouverner ; mais on en eſt ordinairement averti par une eſpèce d'huile qui leur coule de la joue ; & d'abord on les attache par les jambes à de gros arbres. On vend auſſi cher un éléphant de Ceylan, que quatre d'un autre pays.

On trouve une infinité de ſinges dans les bois, & il y en a pluſieurs qui ne peuvent être comparés à ceux des autres pays, ſurtout ceux qu'on appelle *hommes ſauvages*. Ils ont preſque la taille & la figure d'un homme, & paroiſſent tenir de ſon intelligence. Ils n'ont de poil qu'au dos & ſur les reins. Ils ſont agiles, forts & hardis ; ſe mettent en défenſe contre

les chaſſeurs, & ſont ſi paſſionnés pour les femmes, qu'elles ne peuvent en ſûreté paſſer dans les bois qu'ils habitent. On apprivoiſe aiſément ces Sylvains; on les dreſſe à marcher ſur les pieds de derrière, à ſe ſervir des pattes de devant pour rincer des verres, verſer à boire, tourner la broche, & rendre une infinité d'autres petits offices. Il y en a qui ont le poil gris, le viſage noir, & de longues barbes blanches d'une oreille à l'autre; ce qui les feroit prendre pour des vieillards. D'autres, avec la barbe, ont le corps & le viſage blanc; d'autres la face blanche ſans barbe, mais avec de longs cheveux ſur la tête, qui tombent comme ceux d'un homme.

Les petits perroquets verds ſont ici en très-grand nombre, & ne peuvent apprendre à parler; mais le *malerouda* & le *camonda*, deux autres oiſeaux de la groſſeur d'un merle, dont le premier eſt noir, & l'autre d'un beau jaune d'or, l'apprennent très-facilement. Les bois & les champs ſont remplis de pluſieurs ſortes de petits oiſeaux remarquables par la variété & l'agrément de leur plumage. Leur groſſeur eſt celle de nos moineaux. On en voit de blancs comme la neige, qui ont la queue d'un pied de long & la tête noire, avec une touffe de plumes qui les couronne. D'autres qui ne diffèrent qu'en couleur, ſont rougeâtres comme une

orange mûre, & couronnés d'une touffe noire. L'oiſeau qu'on nomme *carlo* ne ſe poſe jamais à terre, & ſe perche toujours ſur les plus hauts arbres. Il eſt auſſi gros qu'un cygne, de couleur noire, les jambes courtes, la tête d'une prodigieuſe groſſeur; le bec rond, avec du blanc des deux côtés de la tête, qui lui forme comme deux oreilles, & une crête blanche de la figure de celle d'un coq.

Les inſectes ſont ici très-variés & très-multipliés. J'ai vu des fourmis qui ont le corps blanc & la tête rouge; dans les endroits inhabités, elles forment des montagnes de cinq à ſix pieds de haut. La terre en eſt ſi fine que le peuple

en fabrique ſes idoles, & ſi bien liée, qu'on a de la peine à renverſer ces habitations. L'intérieur eſt percé de routes, peuplées de fourmis. Ces inſectes acquièrent des aîles, & pour lors ils s'élèvent en l'air en ſi grande quantité, qu'ils obſcurciſſent le ſoleil. On les perd bientôt de vue; car ils ne ceſſent de voler que lorſqu'ils tombent morts.

Je ne me repréſente pas ſans frayeur, une groſſe araignée de Ceylan, nommée *democulo*. Cette araignée eſt longue, noire, velue, tachetée & luiſante. Elle a le corps de la groſſeur du poing & les pieds à proportion. Elle ſe cache ordinairement dans le creux des arbres,

& dans d'autres trous. Rien n'eſt plus venimeux que cet inſecte. Sa bleſſure n'eſt pas mortelle ; mais la qualité de ſon venin trouble l'eſprit & fait perdre la raiſon. Les beſtiaux ſont ſouvent mordus ou piqués de cet animal monſtrueux, & meurent ſans qu'on puiſſe y rémédier. Les hommes trouvent du ſecours dans leurs herbes & leurs écorces, lorſqu'ils emploient promptement cette reſſource.

On voit dans le pays une ſorte de ſangſues noirâtres qui vivent ſous l'herbe, & qui ſont fort incommodes aux voyageurs qui vont à pied. Elles ne ſont pas d'abord plus groſſes qu'un crin de cheval, mais en croiſſant elles deviennent

de la groſſeur d'une plume d'oie, & longues de deux ou trois pouces. Lorſqu'il pleut, toutes les campagnes en ſont couvertes, & les plus petites ſont les plus à craindre. On ne peut faire un pas dans les bois qu'on n'en ſoit attaqué. Elles montent aux jambes & aux cuiſſes, & s'y attachent ſi fort qu'on ne peut leur faire quitter priſe que lorſqu'elles regorgent de ſang. Après le voyage on ſe frotte les jambes avec de la cendre, ce qui n'empêche pas qu'elles ne continuent de ſaigner long-temps, mais on regarde ces morſures comme ſalutaires. On voit auſſi des ſangſues d'eau qui reſſemblent aux nôtres.

Un pays chaud, pluvieux & rempli d'étangs & de bois, ne ſauroit manquer de produire un grand nombre de ſerpens. Les plus dangereux ſont les plus rares. Les uns par leur morſure font tomber dans un profond ſommeil ; & l'on meurt en peu de temps. D'autres excitent un tranſport de furie ſuivi d'une prompte mort. Mais le plus terrible de tous eſt celui dont le venin eſt ſi violent que dès qu'un homme en eſt piqué, le ſang lui ſort par tous les pores, ſans qu'il y ait de remède. Il n'eſt pas plus gros qu'une corde de violon, &, on prétend qu'il tire hors de la tête les yeux de ceux qu'il attaque.

Ce que je vais vous dire d'un

autre de ces reptiles, vous paroîtra incroyable. Il ſe perche ſur un arbre, s'élance ſur l'animal qu'il voit paſſer. Dans quelque endroit qu'il s'attache, la chair tombe par morceaux, & l'animal bleſſé demeure immobile, le venin agiſſant toujours intérieurement, ſans qu'il en paroiſſe preſque rien au dehors. Quelques curieux ayant ouvert des animaux que ce ſerpent avoit tués, leur ont trouvé la chair hachée & pourrie, quoique la peau parût ſaine & entière.

Celui que les habitans nomment *ſimberah*, eſt de la groſſeur d'un homme & d'une longueur proportionnée. Sa peſanteur l'empêche d'aller fort vîte; mais il ſe cache

dans les ſentiers; & il arrête les daims & les geniſſes avec une eſpèce d'aiguillon qu'il porte à l'extrêmité de la queue. Telle eſt la capacité de ſon ventre qu'il avale quelquefois un chevreuil entier dont les cornes lui crevent la peau & le tuent lui-même. Le *palonga* n'a que cinq ou ſix pieds de longueur; mais ſon venin eſt fort dangereux, ſur-tout pour les beſtiaux. On m'en a montré de deux ſortes, l'une verte & l'autre d'un gris rougeâtre tacheté de blanc.

Le *noya* eſt grisâtre & n'a pas plus de quatre pieds de longueur. Il tient quelquefois la moitié de ſon corps élevée pendant deux ou trois heures, ouvrant ſa gueule

entière, au-deſſus de laquelle on croit lui voir une paire de lunettes. Cependant il n'eſt pas nuiſible, & par cette raiſon les Indiens lui donnent le nom de *noya rodgerah*, qui ſignifie *ſerpent-royal*. Lorſqu'il rencontre le *polonga*, ils commencent un combat qui ne finit que par la mort de l'un ou de l'autre. Le *caroula*, long d'environ deux pieds & fort venimeux, ſe cache dans les trous & les couvertures des maiſons, où les chats lui donnent la chaſſe & le mangent. Les *gerendes* ſont en grand nombre, mais ſans venin, & ne font la guerre qu'aux œufs des petits oiſeaux. *L'hiecanella* eſt une ſorte de lezard venimeux, qui ſe cache dans le chau-

me des maiſons; mais qui n'attaque pas les hommes s'il n'eſt provoqué.

Voilà, Madame, ce qui m'a paru le plus digne d'attention dans le règne animal. Quant au règne minéral, l'île de Ceylan a pluſieurs ſortes de pierres précieuſes; mais le Roi qui en poſſède un fort grand nombre ne permet pas qu'on en cherche de nouvelles. Dans les lieux où l'on ſait qu'elles ſe trouvent, il fait planter des pieux pointus, qui menacent ceux qui en approchent d'être empalés vifs. On tire de pluſieurs rivières des rubis, des ſaphirs & des yeux de chat pour ce Prince. On m'a fait voir encore pluſieurs petites pierres tranſparentes de diverſes couleurs,

dont quelques-unes ſont de la groſſeur d'un noyau de ceriſe & d'autres plus groſſes. Le fer & le criſtal ſont communs dans l'île, & les habitans font de l'acier de leur fer. Ils ont auſſi du ſoufre; mais le Roi défend qu'on le tire des mines. Ils ont quantité d'ébène, beaucoup de bois à bâtir, de la mine de plomb, des dents d'éléphant, du muſc, du coton, de la cire, de l'huile, du riz, du ſel, du poivre qui croît fort bien, & qu'ils recueilleroient en abondance s'ils avoient occaſion de s'en défaire. Mais les marchandiſes qui ſont véritablement propres au pays, ſont la canelle & le miel ſauvage.

Par cette énumération, vous voyez, Madame, que la nature s'eſt montrée aſſez libérale envers les habitans de cette contrée : il ne manqueroit à leur bonheur que de vivre ſous un autre gouvernement, & d'être affranchis des préjugés qui les dégradent ; mais qu'il eſt peu de nations, même parmi les plus civiliſées, où l'on n'ait pas les mêmes vœux à former ! par-tout il ſemble que les hommes ſe ſoient plu à contrarier les intentions de la nature. Cette lettre eſt probablement la dernière que je vous écrirai de ce pays-ci. Je compte partir inceſſamment pour les Maldives, d'où je continuerai à vous faire part de mes obſervations.

LETTRE LXXV.

De Malé.

ME voici, Madame, dans la capitale des îles Maldives : quoique je ne les aye pas toutes parcourues, je vais eſſayer de vous en donner une idée générale. Ces îles, que leurs habitans nomment *Maléraqué*, commencent à huit degrés de latitude du nord, & finiſſent à quatre degrés du ſud ; ce qui fait en longueur, une étendue d'environ deux cens lieues, quoiqu'elles n'en aient que trente ou trente-cinq de largeur. Leur diſtance de la terre ferme, c'eſt-à-dire, du cap *Commorin* de Ceylan & de Cochin, eſt de cent cinquante lieues.

Les Maldives ſont diviſées en treize provinces qu'on appelle *Attollons*, diviſion qui eſt l'ouvrage de la nature, car chaque Attollon eſt ſéparé des autres, & contient quantité de petites îles. C'eſt un ſpectacle ſingulier que de voir chacun de ces Attollons environné d'un grand banc de pierre. Ils ſont preſque ronds ou de figure ovale, dans une circonférence d'environ trente lieues, & s'entreſuivent du nord au ſud ſans ſe toucher; ils ſont ſéparés par des canaux de plus ou moins de largeur. Du centre d'un Attollon, on voit autour de ſoi le banc de pierre qui l'environne, & qui défend les îles contre l'impétuoſité de la mer. Les

vagues s'y briſent avec tant de fureur, que le pilote le plus hardi n'en approche pas ſans effroi. On aſſure parmi les habitans, que le nombre des îles, dans les treize Attollons, monte juſqu'à douze mille; & le Roi des Maldives prend le titre de *Sultan des treize provinces, & des douze mille îles*; mais je crois qu'il faut entendre par ce nombre, une multitude qui ne peut être comptée, d'autant plus qu'une grande partie de ce qui porte le nom d'îles n'offre que de petites mottes de ſable inhabitées, que les courans & les grandes marées rongent & emportent tous les jours. Il y a beaucoup d'apparence que toutes ces petites îles, & la

mer qui les ſépare ne ſont qu'un banc continuel, à moins qu'on ne penſe que c'étoit anciennement une ſeule île que la violence des flots a, pour ainſi dire, découpée. Les canaux intérieurs ſont tranquilles, & l'eau n'y a pas plus de vingt braſſes dans ſa plus grande profondeur. On voit preſque par-tout le fond qui eſt de pierre de roche & de ſable blanc. Dans la baſſe marée, on paſſeroit d'une île & même d'un Attollon à l'autre, ſans être mouillé plus haut que la ceinture, & les habitans n'auroient pas beſoin de bateaux pour ſe viſiter, ſi deux raiſons ne les obligeoient de s'en ſervir; l'une eſt la crainte des *paimons*, eſpèce de grands

poiſſons qui briſent les jambes aux hommes & qui les dévorent. L'autre eſt le danger de ſe briſer entre des rochers aigus & fort tranchans.

Quoique les Attollons ſoient ſéparés entr'eux par des canaux, on n'en compte que quatre où les grands navires puiſſent paſſer, & le péril ne laiſſe pas que d'y être extrême pour ceux qui n'en connoiſſent pas les écueils. Les habitans ont des cartes marines où les rochers & les baſſes ſont exactement marqués. Ils ſe ſervent auſſi de bouſſoles dans ces grands canaux. Le prémier eſt au nord, le ſecond eſt entre Paladon & Malé; il eſt d'environ ſept lieues, & l'eau de la mer y paroît auſſi noire que de l'encre, quoique

elle

elle ne diffère pas de toute autre, lorſqu'elle eſt puiſée dans un vaſe. On la voit continuellement bouillonner comme de l'eau qui ſeroit ſur le feu ; & le mouvement des flots y étant ordinairement fort léger, ce ſpectacle cauſe une ſorte d'horreur aux Inſulaires mêmes. Le troiſième canal eſt au-delà de Malé, mais vers le ſud. Le quatrième, qui eſt celui de Sonadou, & qui n'a pas moins de vingt lieues de largeur, eſt directement ſous la ligne. En général, le plus ſûr de ces quatre paſſages a ſes dangers. Auſſi s'efforce-t-on de fuir les Maldives lorſqu'on n'y eſt point appelé néceſſairement ; mais elles ſont ſi longues & leur ſituation eſt telle,

qu'il eſt difficile de les éviter, ſurtout dans les calmes & les vents contraires, où les navires ne pouvant bien s'aider de leurs voiles, y ſont entraînés par les courans.

A l'égard des canaux de chaque Attollon, quoique la mer y ſoit toujours tranquile, les baſſes & les rochers y rendent la navigation ſi dangereuſe, que les habitans même ne s'y expoſent jamais pendant la nuit. Le nombre des barques y eſt infini pendant le jour, mais l'uſage eſt de prendre terre le ſoir; ce qui n'empêche pas que les naufrages n'y ſoient fréquens, malgré l'habileté des Inſulaires, qui ſont peut-être la nation du monde la plus exercée aux fatigues de la

mer. Les ouvertures des Attollons ont peu de largeur, & chacune eſt bordée de deux îles qui pourroient être aiſément fortifiées. La plus large de ces entrées n'a pas plus de deux cens pas. Le plus grand nombre en a trente ou quarante; & par une diſpoſition admirable de la nature, chaque Attollon a quatre ouvertures, qui répondent preſque directement à celles des Attollons voiſins, d'où il arrive qu'on peut entrer & ſortir par les unes ou les autres, de toute ſorte de vents, & malgré l'impétuoſité ordinaire des courans.

Ces détails vous paroîtront peut-être un peu arides, Madame; mais j'ai cru qu'ils étoient néceſſaires

pour vous faire connoître la position singulière de ces îles. On ignore en quel temps & par quels peuples elles furent d'abord habitées : mais comme on y professe la religion Mahométane, on conjecture que les Maldivois sont une colonie d'Arabes qui s'établit dans ces îles dès le temps de leurs excursions dans l'Inde. Les Portugais y entrèrent au commencement du seizième siècle, l'épée & le crucifix à la main. Ils y portèrent le joug de leur domination, & leurs Missionnaires celui de l'évangile. Le Roi du pays, qui porte le titre de *Rasquan*, embrassa le christianisme & fut dépouillé de ses états. Les Portugais lui persua-

dèrent de quitter ſon royaume pour aller recevoir le baptême à Cochin ; & ſous prétexte de le défendre contre des ſujets qui avoient voulu imiter ſon exemple, ils le retinrent dans une terre étrangère, & ſe rendirent maîtres de ſon propre pays. Aidés de quelques corſaires Malabares, les Maldivois ſecouèrent la domination Portugaiſe, & élurent un nouveau Roi, qui voulut bien ſe charger de payer à ſon prédéceſſeur une penſion que ce dernier partagea avec les Portugais : il paroît cependant qu'il n'étoit guère tenu à la reconnoiſſance vis-à-vis d'eux.

Les Maldivois eſſuyèrent une autre révolution au commencement

du dernier ſiècle. Des corſaires de Bengale firent une deſcente dans leurs îles, les pillèrent, tuèrent le Raſquan, & laiſſèrent ce royaume dans une affreuſe déſolation. Des guerres inteſtines pour la ſucceſſion à la couronne, y cauſèrent de nouveaux troubles, qui furent enfin appaiſés par l'élection d'un autre Raſquan. Le calme règne actuellement dans ces îles.

Le Roi fait ſa réſidence à Malé. Cette île a plus d'une lieue de circuit. Ses maiſons ſont en partie ſéparées par des rues, & en partie jettées au haſard. Celles du peuple ſont bâties de bois de cocotier, & couvertes de feuilles. Celles des perſonnes riches ſont en pierre;

& le palais du Roi renferme de vaſtes logemens, accompagnés de cours & de jardins. Des tapiſſeries de Bengale ornent les murs des appartemens ; des nattes ſuperbes en couvrent le parquet, & dans ce canton iſolé on ne laiſſe pas que de trouver une ſorte de magnificence.

La plupart de ces îles ſont entièrement déſertes, & ne produiſent que des arbres & de l'herbe. D'autres n'ont aucune verdure & ſont de pur ſable mouvant, dont une partie eſt ſous l'eau dans les grandes marées. Il en eſt toutefois dans leſquelles on trouve beaucoup de cocotiers. Les habitans tirent tout le parti poſſible de cet arbre utile

qui ſert à leur nourriture, à leur boiſſon, à leur habillement, à la conſtruction des maiſons, des navires, &c. Le riz que mangent les Maldivois vient de Bengale; mais ils en conſomment peu, car le poiſſon qu'ils ont en abondance, leur ſert de principal aliment. On y trouve auſſi de groſſes écreviſſes de mer, & une ſorte d'oiſeaux très-communs, qu'on appelle des *pingouins*: ce ſont des eſpèces d'oies qui ont le dos noir, le ventre blanc, & dont la chair eſt d'un aſſez bon goût, quoique ces Inſulaires en faſſent peu de cas. Ils aiment mieux une certaine racine extrêmement groſſe, qu'ils aſſaiſonnent de différentes manières. Les

autres productions de ces îles ſont des grenades, & un figuier extraordinaire, dont les feuilles reſſemblent à celles du noyer. On tire de ſon fruit une huile noire, qu'on emploie à graiſſer les bateaux, au lieu de ſuif ou de poix.

J'ai vu aux Maldives deux autres plantes ſingulières, dont l'une eſt appelée *fleur du ſoleil*, & l'autre *plante mélancolique*. La première ne s'ouvre qu'au lever de l'aſtre dont elle porte le nom, & ne ſe ferme qu'à ſon coucher. La ſeconde, au contraire, ne s'épanouit que lorſque le ſoleil ſe couche, & ſes feuilles ne ſe referment que lorſqu'il ſe leve. Il coule de cette fleur une eau ſalutaire qui guérit

le mal des yeux : les Princes d'Orient en font un grand uſage. Les Portugais ſe ſervent de cette fleur en guiſe de ſaffran. Ils eſtiment auſſi beaucoup une ſorte de noix groſſe comme la tête, qu'ils appellent *coco des Maldives*, qui ſe trouve ſur le rivage de l'Océan, & dont on vante les vertus médicinales. Les Maldivois ont une autre eſpèce d'arbre extrêmement léger, qu'ils appellent *candon*, & avec lequel ils tirent de la mer de groſſes pierres pour bâtir leurs maiſons. Ils attachent à la maſſe qu'ils veulent enlever du fond de l'eau, un ou pluſieurs morceaux de ce bois, ſelon le volume de la pierre. L'extrême légèreté du candon lui fait

faire des efforts pour regagner le deſſus de l'eau : la maſſe lourde à laquelle il eſt uni, ſuit la même impreſſion ; & les Maldivois, hommes & femmes, qui plongent & nagent parfaitement ; la ſoulèvent, la pouſſent & la conduiſent ainſi juſqu'au rivage. Ils uſent du même expédient à l'égard du canon ou des ancres de vaiſſeaux qui ont été ſubmergés. Une autre propriété du bois de candon, c'eſt qu'il s'enflamme quand on en frotte un morceau contre un autre. Les habitans qui n'ont ni mèche ni fuſil n'emploient que cet expédient quand ils veulent allumer du feu.

Quoique ces îles ſoient voiſines de l'équateur, les chaleurs n'y ſont

cependant pas insupportables; les nuits, toujours égales aux jours, sont très-fraîches, & les grandes rosées qui ne manquent jamais de précéder le lever du soleil, contribuent encore à tempérer ses ardeurs; mais la qualité de l'air y est malsaine, sur-tout pour les étrangers. L'hiver commence au mois d'Avril & dure six mois; il est sans gelée, mais continuellement pluvieux. Les vents sont alors d'une extrême impétuosité du côté de l'oueſt; au contraire, il ne pleut jamais pendant les six mois de l'été & les vents soufflent de l'est.

LETTRE

LETTRE LXXVI.

ON remarque, Madame, une grande différence entre les Maldivois qui habitent du côté du nord, & ceux qui ſont au ſud : ceux-ci ont plus de groſſéreté dans leurs manières & dans leur langage : on y voit encore des femmes qui n'ont pas honte d'être nues, ou qui ne portent qu'une ſeule petite toile dont elles ſe couvrent le milieu du corps; mais du côté du nord les uſages diffèrent peu de ceux des Indes, & la civilité n'y eſt pas moins établie. C'eſt-là que toute la nobleſſe fait ſa demeure, & que le Roi lève ordinairement ſa milice. Il eſt vrai

qu'on peut en apporter pour raiſon le commerce avec les étrangers qui a toujours été plus fréquent dans cette partie, & le paſſage des navires qui, tout-à la-fois, enrichit & civiliſe le pays; mais en général le peuple des Maldives eſt ſpirituel, induſtrieux, porté à l'exercice des arts, capable même des ſciences dont il fait beaucoup de cas, ſurtout de l'aſtronomie qu'il cultive ſoigneuſement. Il eſt courageux, propre aux armes, ami de l'ordre & de la police. Les femmes ſont belles; & quoique le plus grand nombre ſoit de couleur olivâtre, il s'en trouve d'auſſi blanches qu'en Europe.

Tous les habitans de l'un & de

l'autre ſexe ont les cheveux noirs, & regardent cette couleur comme une beauté. Les filles ne portent juſqu'à l'âge de huit ou neuf ans qu'un petit pagne qui met l'honneteté à couvert; & les garçons ne commencent auſſi à ſe vêtir qu'à l'âge de ſept ans, c'eſt-à-dire, après qu'ils ont été circoncis. L'habillement commun des Maldivois eſt une ſorte de haut de chauſſe, ou de caleçon de toile qui leur prend depuis la ceinture juſqu'au deſſous des genoux, & par-deſſus lequel ils portent un pagne de ſoie ou d'autre étoffe orné diverſement ſuivant les degrés du rang ou de la richeſſe. Le reſte du corps eſt nu. L'habit des femmes eſt fort différent

de celui des hommes. Elles portent de véritables robes d'une étoffe légère de ſoie ou de coton, & la bienſéance établie les oblige de ſe couvrir ſoigneuſement le ſein. Il n'y a point de barbiers publics aux Maldives. Chacun ſe fait le poil avec des raſoirs d'acier, ou des ciſeaux de cuivre & de fonte. Quelques-uns ſe rendent mutuellement ce ſervice. Le Roi & les principaux Seigneurs ſe font raſer par des gens de qualité qui ſe font un honneur de cette fonction, ſans en retirer aucun ſalaire : mais leur ſuperſtition eſt extrême pour les rognures de leur poil & de leurs ongles. Pour n'en rien perdre, ils les enterrent dans leurs cimetières avec beaucoup

de ſoin. C'eſt une partie d'eux-mêmes, qui demande, diſent-ils, la ſépulture comme le corps. La plupart vont ſe raſer à la porte des moſquées.

La langue commune des Maldives eſt particulière à ces îles, mais plus groſſière & plus rude dans les attollons du ſud, quoiqu'elle y ſoit la même. L'arabe s'apprend dès l'enfance comme le latin en Europe. Ceux qui ont des liaiſons de commerce avec les étrangers parlent les langues de Camboye, de Guzurate, de Malaca, & même le portugais.

La religion des Maldives eſt le pur mahométiſme, avec toutes ſes fêtes & ſes cérémonies. Chaque île

a ſes temples & ſes moſquées. Ceux qui ont fait le voyage de la Mecque & de Médine, reçoivent des marques particulières d'honneur & de reſpect, quelque vile que ſoit leur naiſſance, & jouiſſent de divers privilèges. On les nomme *Agis*, c'eſt-à-dire, ſaints; & pour être reconnus, ils portent des pagnes de coton blanc, & de petits bonnets ronds de la même couleur, avec une ſorte de chapelet qui leur pend à la ceinture. Les Maldivois ont encore quelques ſuperſtitions qui leur ſont particulières. Par exemple, ils n'apprêteroient point une volaille ſans l'avoir premièrement écorchée. Ils ne mangeroient point la chair d'un animal qui auroit été tué par un célibá-

taire. Il faut que celui qui ſe charge de cette opération ait eu des enfans, & que ce ſoit d'ailleurs une perſonne expérimentée.

L'éducation des enfans eſt un des principaux objets de la légiſlation dans toutes ces îles. Auſſitôt qu'un enfant eſt né, on le lave dans de l'eau froide ſix fois le jour; après quoi on le frotte d'huile; & cette pratique s'obſerve long-temps. Les mères doivent nourrir leurs enfans de leur propre lait, ſans en excepter les reines. On ne les enveloppe d'aucuns langes. Ils ſont couchés nuds & libres dans des petits lits de corde ſuſpendus en l'air, où ils ſont bercés par des eſclaves. Cependant on n'en voit pas de contre-

faits, & dès l'âge de neuf mois, ils commencent à marcher. Ils reçoivent la circonciſion à ſept ans; à neuf, on doit les appliquer aux études & aux exercices du pays. Ces études ſont d'apprendre à lire & à écrire, & d'acquérir l'intelligence de l'alcoran. On leur enſeigne trois ſortes de lettres: l'arabique avec quelques lettres & quelques points qu'ils y ont ajoutés pour exprimer les mots de leur propre langue; une autre dont le caractère eſt particulier à la langue des Maldives; & une troiſième qui eſt en uſage dans l'île de Ceylan, & dans la plus grande partie des Indes. Ils écrivent leurs leçons ſur de petits tableaux de bois qui ſont

blanchis ; & lorſqu'ils la ſavent par cœur, ils effacent ce qu'il ont écrit, & reblanchiſſent leurs tables. Ce qui doit durer eſt écrit ſur une ſorte de parchemin, compoſé des feuilles d'un arbre qui ſe nomme *Macarequeau.* Ces feuilles ont une braſſe & demie de long ſur un pied de large. Ils en font des livres, qui réſiſtent mieux au temps que les nôtres. Pour épargner le parchemin en montrant à écrire aux enfans, ils ont des planches de bois fort polies, ſur leſquelles ils étendent du ſable pour y former des lettres qu'ils font imiter à leurs élèves, & qu'ils effacent à meſure qu'elles ont été copiées. Quoique le temps des études ſoit borné, il ſe trouve

parmi eux des particuliers qui les continuent, ſur-tout celle de l'alcoran & des cérémonies de leur religion. Les mathématiques ne ſont pas moins cultivées. Ils s'attachent principalement à l'aſtrologie; & leur ſuperſtition va ſi loin en ce genre, qu'ils n'entreprennent rien ſans avoir conſulté leurs aſtrologues. Le Roi entretient à ſa Cour un grand nombre de ces mathématiciens, & ſe conduit ſouvent par leurs lumières, ou plutot par leurs rêveries.

LETTRE LXXVII.

LE gouvernement des Maldives, Madame, eſt royal & fort ancien; mais quoique l'autorité du Roi ſoit abſolue, elle eſt exercée généralement par les Prêtres. La diviſion naturelle des treize attollons forme celle du gouvernement. On en a fait treize provinces, dont chacune a ſon chef qui porte le titre de *Naïbe*. Ces Naïbes ſont des Docteurs de la Loi qui ont l'intendance de tout ce qui appartient, non-ſeulement à la religion, mais encore à l'exercice de la juſtice. Chaque île qui contient plus de quarante & un habitans, eſt gou-

vernée par un autre Docteur qui ſe nomme Catibe, & qui a ſous lui les Prêtres particuliers des moſquées. Leurs revenus conſiſtent dans une ſorte de dixme qu'ils levent ſur les fruits & dans certaines rentes qu'ils reçoivent du Roi, ſuivant leur degré; mais l'adminiſtration principale eſt entre les mains des Naïbes. Ils ſont les ſeuls juges civils & criminels. Leur emploi les oblige de faire quatre fois l'année la viſite de leur attollon. Ils ont néanmoins un ſupérieur qui fait ſa réſidence continuelle dans l'île de Malé, & qui ne s'éloigne jamais de la perſonne du Roi. Il eſt diſtingué par le titre de *Pandiaire*. C'eſt tout-à-la-fois le chef

de la religion, & le juge ſouverain du royaume. On appelle à ſon tribunal de la ſentence des Naïbes. Cependant il ne peut porter de jugement dans les affaires importantes, ſans être aſſiſté de trois ou quatre graves perſonnages qui ſe noment *Mocouris*, & qui ſavent l'alcoran par cœur. Ces *Mocouris* ſont au nombre de quinze & forment ſon conſeil. Le Roi ſeul a le pouvoir de réformer les jugemens de ce tribunal : lorſqu'on lui en fait quelques plaintes, il examine le cas avec ſix de ſes principaux Officiers qui ſe nomment *Moſcoulis*, & la déciſion eſt exécutée ſur-le-champ. Les parties plaident elles-mêmes leur cauſe. S'il eſt queſtion

d'un fait, on produit trois témoins, ſans quoi l'accuſé eſt cru ſur le ſerment qu'il prête en touchant de ſa main le livre de la Loi. Il eſt rigoureuſement défendu aux Juges d'accepter le moindre ſalaire, même à titre de préſent ; mais ces ſergens qui ſe nomment *Devanits*, ont droit de prendre la douzième partie des biens conteſtés. Un eſclave ne peut ſervir de témoin devant les tribunaux, & le témoignage de trois femmes n'eſt compté que pour celui d'un homme.

Les eſclaves ſont ceux qui ſe vendent volontairement, ou ceux que la Loi réduit à cette condition, pour n'avoir pu payer leurs dettes, ou des étrangers amenés & vendus

en cette qualité. Le naufrage ne donne aucun droit aux inſulaires ſur la liberté des étrangers. Malgré l'humanité de cette loi, le ſort des eſclaves eſt fort dur aux Maldives. Ils ne peuvent prendre qu'une femme quoique toutes les perſonnes libres puiſſent en avoir trois. Ceux qui les maltraitent ne reçoivent que la moitié du châtiment que les Loix impoſent pour avoir maltraité une perſonne libre. L'unique ſalaire de leurs ſervices eſt leur nourriture & leur entretien. Ceux qui deviennent eſclaves de leurs créanciers ne peuvent être vendus pour ſervir d'autres maîtres; mais après leur mort, le créancier ſe ſaiſit de tout ce qu'ils peuvent avoir acquis; & s'il

reſte à payer quelque choſe de la dette, les enfans continuent d'être eſclaves, juſqu'à ce qu'elle ſoit entièrement acquittée.

A l'égard des crimes, il faut que l'offenſé ſe plaigne, pour s'attirer l'attention de la juſtice; & que les délits ſoient dénoncés formellement pour être punis. Si les enfans ſont en bas âge lorſque leur père eſt tué par quelque meurtrier, on attend qu'ils aient atteint l'âge de ſeize ans, pour ſavoir d'eux-mêmes s'ils veulent être vengés par la juſtice. Dans l'intervalle, celui qui eſt connu pour l'auteur du meurtre eſt condamné ſeulement à les nourrir & à leur faire apprendre quelque métier. Lorſqu'ils arrivent à l'âge réglé,

il dépend d'eux, ou de demander juſtice, ou de pardonner au coupable, ſans que dans la ſuite il puiſſe être recherché. Les peines ordinaires ſont le banniſſement dans quelque île déſerte du ſud, la mutilation de quelque membre, ou le fouet qui eſt le châtiment le plus commun & le plus cruel : le plus ſouvent on en meurt. C'eſt le ſupplice ordinaire des grands crimes, tels que la ſodomie, l'inceſte & l'adultère. On coupe le doigt aux voleurs, lorſque le vol eſt conſidérable.

La nation eſt diſtinguée en quatre ordres, dont le premier comprend le Roi, & tout ce qui lui touche par le ſang, les Princes des anciennes races royales, & les

grands Seigneurs. Le ſecond ordre eſt celui des dignités & des offices que le Roi ſeul a le pouvoir de diſtribuer, & dans lequel les rangs ſont fort ſoigneuſement obſervés. Le troiſième eſt celui de la nobleſſe, & le quatrième celui du peuple. Comme la nobleſſe ne doit ſes diſtinctions qu'à la naiſſance, c'eſt par elle qu'il eſt naturel de commencer. Outre les nobles d'ancienne race, dont quelques-uns font remonter leur origine juſqu'aux temps fabuleux, le Roi eſt toujours libre d'ennoblir ceux qu'il veut honorer de cette faveur. Il accorde des lettres, dont la publication ſe fait dans l'île de Malé, au ſon d'une ſorte de cloche, qui

eſt une plaque de cuivre, ſur laquelle on frappe avec un marteau. Le nombre des nobles eſt fort grand : ils ſont répandus dans toutes les îles. Les perſonnes du peuple, ſans en excepter les plus riches marchands, qui n'ont pas obtenu la nobleſſe, ne peuvent s'aſſeoir avec un noble, ni même en ſa préſence, lorſqu'il ſe tient debout. Ils doivent s'arrêter lorſqu'ils le voient paroître, le laiſſer paſſer devant eux ; & s'ils étoient chargés de quelque fardeau, ils ſont obligés de le mettre bas. Les femmes nobles quoique mariées avec un homme du peuple, ne perdent pas leur rang, & communiquent la nobleſſe à leurs enfans. Celles de l'ordre po-

pulaire, qui épouſent un homme noble, ne ſont pas ennoblies par leur mariage, quoique les enfans qui viennent d'elles participent à la nobleſſe de leur père. Ainſi chacun demeure dans l'ordre où il eſt né, & n'en peut ſortir que par la volonté du ſouverain.

L'honneur du pays conſiſte à manger du riz accordé par le Roi. Les nobles mêmes obtiennent peu de conſidération, lorſqu'ils ne joignent pas cet avantage à celui de la naiſſance. Tous les ſoldats en jouiſſent, ſur-tout ceux de la garde du Roi, qui ſont au nombre de ſix cens, diviſés en ſix compagnies, ſous le commandement de ſix Moſcoulis. Le Roi entretient

habituellement dix autres compagnies, commandées par les plus grands Seigneurs du royaume; mais qui ne le ſuivent qu'à la guerre, & qui ſont employées à l'exécution de ſes ordres. Leurs privileges ſont fort diſtingués. Ils portent les cheveux longs. Ils ont au doigt un gros anneau pour les aider à tirer de l'arc; ce qui n'eſt permis qu'à eux. Outre le riz du Roi, on aſſigne pour leur ſubſiſtance, diverſes petites îles, & certains droits ſur les paſſages. La plupart des riches Inſulaires s'efforcent d'entrer dans ces deux corps; mais cette faveur ne s'accorde que difficilement, & ſe paie aſſez cher, comme la plupart des emplois civils & militaires.

Dans les quatre ordres, il y a divers uſages communs, auxquels les grands & les petits ſont également attachés. Ils ne mangent jamais qu'avec leurs égaux en richeſſe, comme en naiſſance ou en dignité : & comme il n'y a point de règle bien ſûre pour établir cette égalité dans chaque ordre, il arrive de-là, qu'ils mangent bien rarement enſemble. Ceux qui veulent traiter leurs amis, font préparer chez eux un ſervice de pluſieurs mets, qu'on arrange proprement ſur une table ronde couverte de taffetas, & l'envoient chez celui qu'ils veulent traiter. Cette galanterie eſt reçue comme une grande marque d'honneur. Lorſqu'ils man-

gent en particulier, ils ſeroient fâchés d'être vus; & ſe retirant dans leurs appartemens les plus intérieurs, ils abaiſſent toutes les toiles & les tapiſſeries qui ſont autour d'eux. Leur table eſt le plancher d'une chambre, couvert, à la vérité, d'une natte fort propre, ſur laquelle ils ſont aſſis les pieds croiſés. Ils ne ſe ſervent pas de linge; mais pour conſerver leur natte, ils emploient de grandes feuilles de bananier, qui tiennent lieu de nappes & de ſerviettes. Cependant leur propreté va ſi loin, qu'il ne leur arrive jamais de rien répandre. La vaiſſelle eſt une ſorte de fayance qui vient de Camboye, ou de la porcelaine qu'ils tirent

de la Chine, & qui eſt fort commune dans toutes les conditions; mais on ne leur ſert jamais un plat de porcelaine ou de terre qui ne ſoit dans une boîte ronde d'un aſſez beau vernis de leurs îles, avec ſon couvercle de la même matière; & cette boîte, toute fermée qu'elle eſt, ne ſe préſente point ſans être encore couverte d'une pièce de ſoie de même grandeur. Les plus pauvres ont l'uſage de ces boîtes, non-ſeulement parce qu'elles coûtent fort peu, mais beaucoup plus à cauſe des fourmis, dont le nombre eſt ſi conſidérable qu'il s'en trouve par-tout, & qu'il eſt difficile d'en préſerver les alimens. La vaiſſelle d'or ou d'argent eſt

défendue

défendue par la loi, quoique la plupart des grands Seigneurs ſoient aſſez riches pour en uſer. Ils ſe ſervent de cuillers pour les choſes liquides, mais ils prennent tout le reſte avec les doigts. Leurs repas ſont fort courts, & ſe paſſent ſans qu'on leur entende prononcer un ſeul mot. Ils ne boivent qu'une fois après s'être raſſaſiés. La boiſſon la plus commune eſt de l'eau ou du vin de coco tiré le même jour. L'uſage du betel & de l'araca eſt auſſi commun aux Maldives que dans le reſte des Indes. Chacun en porte ſa proviſion dans les replis de ſa ceinture : on s'en préſente mutuellement lorſqu'on ſe rencontre. Les grands & les petits ont

les dents rouges à force d'en mâcher, & cette rougeur paſſe pour une beauté dans toute la nation. Dans leurs bains, qui ſont très-fréquens, ils ſe nettoient les dents avec des ſoins particuliers, afin que la couleur du betel y prenne mieux.

LETTRE LXXVIII.

CHEZ les Maldivois, Madame, la médecine conſiſte plus dans des pratiques ſuperſtitieuſes, que dans aucune méthode; cependant ils ont divers remèdes naturels, dont les Européens uſent quelquefois avec ſuccès. Pour le mal des yeux, auquel ils ſont fort ſujets, après avoir été long-temps au ſoleil, ils font

cuire le foie d'un coq, & l'avalent. Pour l'opilation de la rate, maladie commune, qu'on attribue à la mauvaiſe qualité de l'air, & qui eſt accompagnée d'une enflure très-douloureuſe, ils appliquent un bouton de feu ſur la partie enflée, & mettent ſur la plaie du coton trempé dans de l'huile. Ils ont auſſi des ſimples & des drogues d'une vertu éprouvée, ſur-tout pour les bleſſures. L'application s'en fait en onguent, dont ils frottent les parties affligées, ſans aucun bandage. Ils guériſſent la maladie vénérienne avec la décoction d'un bois qu'ils tirent de la Chine ; & ce qui doit nous paroître ſurprenant, c'eſt qu'ils prétendent que

cette maladie leur eſt venue de l'Europe, & l'appellent *Frangui haeſcour*, c'eſt-à-dire, *mal François* ou *des Francs*. Outre une eſpèce de fièvre ſi commune & ſi dangereuſe dans toutes leurs îles, qu'elle eſt connue par toute l'Inde, ſous le nom de fievre des Maldives, de dix en dix ans, il s'y répand une ſorte de petite vérole, dont la contagion les force de s'abandonner les uns les autres, & qui emporte toujours un grand nombre d'habitans. Tels ſont les préſens de la Zone Torride.

Le déréglement des mœurs ne contribue pas moins que les qualités du climat, à ruiner la ſanté de ces Inſulaires. Les hommes &

les femmes ſont d'une laſciveté ſurprenante. Malgré la ſévérité des loix, on n'entend parler que d'adultères, d'inceſtes & de ſodomie. La ſimple fornication n'eſt condamnée par aucune loi, & les femmes qui ne ſont pas mariées s'y abandonnent auſſi librement que les hommes. Elles ſortent rarement le jour; toutes leurs viſites ſe font la nuit avec un homme chargé de les accompagner, & qu'elles doivent avoir toujours à leur ſuite. Jamais on ne frappe à la porte d'une maiſon, on n'appelle pas même pour la faire ouvrir. Le grande porte eſt toujours ouverte pendant la nuit; on entre juſqu'à celle du logis, qui n'eſt fermée que

d'une tapiſſerie de toile de coton; & touſſant pour unique ſigne, on eſt entendu des habitans, qui ſe préſentent auſſi-tôt, & reçoivent ceux qui demandent à les voir.

Les appartemens intérieurs des palais ſont ornés des plus belles tapiſſeries de la Chine, de Bengale & de Mazulipatan. Les Maldives ont auſſi leurs manufactures de tapiſſeries & d'étoffes; mais la plupart de coton pour l'uſage du peuple. Les lits du Roi, comme ceux de ſes principaux ſujets, ſont ſuſpendus en l'air par quatre cordes, à une barre de bois qui eſt ſoutenue par deux piliers. Les couſſins & les draps ſont de ſoie & de coton, ſuivant l'uſage général de

l'Inde. On donne cette forme aux lits, parce que l'uſage des Seigneurs & des perſonnes riches eſt de ſe faire bercer, ce qu'ils regardent comme un remède ou préſervatif contre le mal de la rate, dont la plupart ſont attaqués. Les gens du commun couchent ſur des matelas de coton, poſés ſur des ais montés ſur quatre piliers.

Tous les nobles qui ſont dans la capitale, ont ordre de paroître chaque jour à midi, au palais du Roi, pour lui faire leur cour. Si le Prince n'eſt pas viſible, on lui dit qu'ils ſont venus pour le ſaluer, & qu'ils attendent ſes ordres. Il leur fait faire une réponſe obligeante, en leur envoyant quelque-

fois du betel & des fruits. Les jours qu'il veut recevoir ſes ſujets, on les fait entrer dans la ſalle d'audience : le Roi eſt aſſis ſous un dais, les pieds croiſés ſur une natte, & tous ſes courtiſans viennent s'aſſeoir autour de lui. Lorſqu'il ſort accompagné de ſa garde, on ſoutient ſur ſa tête un paraſol blanc, qui eſt aux Maldives la principale marque de la majeſté royale. Le Roi a un droit excluſif ſur tout ce que la mer jette au rivage, ſoit par le naufrage des étrangers, ſoit par le cours naturel des flots, qui amène au bord des îles quantité d'ambre gris & de corail ; ſur-tout une groſſe noix, dont nous avons déjà parlé, que les Maldivois nom-

ment *tavareare*, & les Portugais *coco des Maldives*. Elle s'achète à grand prix. Lorſqu'un Maldivois fait fortune, on dit en proverbe, qu'il a trouvé de l'ambre gris ou du *tavareare*, pour faire entendre qu'il a découvert quelque tréſor.

La monnoie des Maldives eſt d'argent, & ne conſiſte qu'en une ſeule eſpèce qui ſe bat dans l'île de Malé, & qui porte le nom du Roi en caractères arabeſques. Ce ſont des pièces qu'on nomme *larins*, de la valeur d'environ huit ſols de France. Au lieu de petite monnoie, on ſe ſert de *bolys*, petites coquilles qui ſont une des richeſſes de ces îles. Elles ne ſont guère plus groſſes que le bout du petit doigt.

Leur couleur eſt blanche & luiſante. La pêche s'en fait deux fois chaque mois, trois jours avant la nouvelle lune & trois jours après. On laiſſe ce ſoin aux femmes, qui ſe mettent dans l'eau juſqu'à la ceinture pour les ramaſſer dans le ſable de la mer. Tous les ans il en ſort des Maldives, la charge de trente ou quarante navires, dont la plus grande partie ſe tranſporte dans le Bengale, où l'abondance de l'or, de l'argent & des autres métaux n'empêche pas que ces petites coquilles ne ſervent de monnoie commune. Les Rois mêmes & les Seigneurs font bâtir exprès des lieux où ils conſervent des amas de ces fragiles richeſſes, qu'ils regardent

comme une partie de leur tréſor. On les vend en paquet de douze mille, qui valent un *larin*, & cela dans de petites corbeilles de feuilles de cocotier, revêtues en dedans de toile du même arbre. Ces paquets ſe livrent comme des ſacs d'argent dans le commerce de l'Europe, c'eſt-à-dire, ſans compter ce qu'ils contiennent.

Les autres marchandiſes des Maldives ſont les cordages & les voiles de cocotier, l'huile & le miel du même arbre, & les cocos même dont on tranſporte chaque année la charge de plus de cent navires; le poiſſon cuit & ſéché, les écailles d'une ſorte de tortue qui ſe nomme *cambe*, & qui ne

ſe trouve qu'aux environs de ces îles & des Philippines ; les toiles de coton colorées ; diverſes étoffes de ſoie qu'on y apporte crues, & qu'on y met en œuvre, pour en faire des pagnes, des turbans, des mouchoirs & des robes. Enfin, l'induſtrie des habitans eſt renommée pour toutes les marchandiſes qui ſortent de leurs îles ; & cette réputation leur procure en échange, tout ce que la nature leur a refuſé, du riz, des toiles de coton blanches, de la ſoie & du coton cru, de l'huile d'une graine odoriférante, qui leur ſert à ſe frotter le corps ; de l'araca pour le betel, du fer & de l'acier, des épiceries, de la porcelaine, de l'or même &

de

de l'argent, qui ne ſortent jamais des Maldives lorſqu'une fois ils y ſont entrés, parce que les habitans n'en donnent jamais aux étrangers, & qu'ils l'emploient en ornemens pour leurs maiſons, ou en bijoux pour leurs parures & pour celles de leurs femmes.

LETTRE LXXIX.

D'Achem.

EN quittant les Maldives, Madame, nous avons fait voile vers les îles de la Sonde, & nous ſommes enfin arrivés à Sumatra. Cette île, plus grande que l'Angleterre & l'Ecoſſe, s'étend depuis la pointe d'Achem, à cinq degrés & demi

de latitude du nord, juſqu'au détroit de la Sonde, vers cinq degrés & demi du ſud, ce qui fait environ trois cens lieues françoiſes pour ſa longueur. L'intérieur du pays eſt rempli de hautes montagnes; mais proche la mer, la plus grande partie de l'île eſt baſſe, & ne manque ni de bons pâturages ni d'excellentes terres, pour le riz & pour les fruits des Indes. Elle eſt arroſée de pluſieurs belles rivières. Les petites ſont en ſi grand nombre, qu'elles rendent la terre continuellement humide, & fort marécageuſe dans certains endroits; indépendamment des pluies qui commencent régulièrement au mois de Juin, & qui ne finiſſent que dans le cours d'Oc-

tobre. L'air eſt dangereux alors pour les étrangers, ſur-tout dans les parties les plus proches de la ligne, telles que le pays de Tikou & de Paſſaman. Les Achemois même n'y demeurent pas ſans crainte, ſur-tout pendant les pluies. Les vents qui règnent alors ſur ces côtes, s'y rompent avec de grands tourbillons & d'horribles tempêtes. Des calmes ſuccèdent tout d'un coup, pendant leſquels l'air n'étant plus agité, & la terre continuant d'être abreuvée de pluies continuelles, le ſoleil attire des vapeurs très-puantes, qui cauſent des fièvres peſtilentielles dont l'effet le plus commun eſt d'emporter les étrangers dans l'eſpace de deux ou trois

jours, ou de leur laiſſer des enflures douloureuſes & très-difficiles à guérir.

La ville d'Achem eſt ſituée vers la pointe ſeptentrionale de l'île, à une demi-lieue de la mer, ſur une rivière de la grandeur de la Somme, qui y amène de petits vaiſſeaux, & au milieu d'une grande vallée de ſix lieues de large. Le commerce y eſt fort conſidérable, & on y compte huit mille maiſons à deux étages, bâties ſur pilotis, & couvertes de feuilles de coco. Le palais du Roi eſt au milieu de cette enceinte : c'eſt un château fort, dont l'artillerie bat toutes les rues de la ville. Imaginez une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas,

de bananiers, au milieu de laquelle paſſe une aſſez belle rivière toute couverte de bateaux ; mettez dans cette forêt un nombre incroyable de maiſons faites avec des cannes de bambous ou roſeaux, & des écorces, diſpoſées de façon qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quartiers ſéparés ; coupez ces divers quartiers de prairies & de bois ; répandez par-tout, dans cette grande forêt, autant d'hommes qu'on en voit dans nos villes qui ſont les plus peuplées, vous vous formerez une juſte idée d'Achem, genre de ville qui eſt très-agréable aux yeux d'un étranger.

On voit à Achem toute ſorte de nations : chacune y a ſon quartier

& ſon égliſe. La ſituation du port eſt admirable, le mouillage eſt excellent, & toute la côte fort ſaine. Le port eſt un grand baſſin qui eſt bordé d'un côté par la terre ferme de l'île, & des autres côtés par deux ou trois îles qui laiſſent entr'elles des paſſages, l'un pour Malaca, l'autre pour le Bengale, un troiſième pour Surate.

Près d'Achem, la terre eſt capable de produire toute ſorte de grains & de fruits, mais on n'y ſeme que du riz, qui eſt la principale nourriture des habitans. Quoique les cocotiers y ſoient les arbres les plus communs, on y trouve, comme dans le reſte de l'île, tous les arbres fruitiers des

Indes; mais peu de légumes & d'herbes potagères. Les pâturages qui ſont d'une beauté admirable, nourriſſent quantité de buffles, de bœufs & de cabris. Les chevaux y ſont en grand nombre, mais de petite taille. Les moutons n'y profitent point. L'abondance des poules & des canards eſt extraordinaire : on les nourrit avec ſoin pour en vendre les œufs. Le nombre des ſangliers n'y eſt pas moindre : ils ſe trouvent dans les pâturages, dans les campagnes, & juſques dans les haies des maiſons, mais ils ne ſont ni ſi grands ni ſi furieux qu'en France. Les cerfs & les daims ſurpaſſent les nôtres en grandeur. Les lièvres & les che-

vreuils ſont rares dans toutes les parties de l'île ; mais tout autre gibier de chaſſe y eſt fort commun. On voit beaucoup d'éléphans ſauvages dans les montagnes & dans les bois ; des tigres, des rhinocéros, des buffles ſauvages, des porc-épics, des civettes, des ſinges, des couleuvres, & de fort gros lézards. Les rivières ſont aſſez poiſſonneuſes, mais la plupart ſont infeſtées de crocodilles.

Le Roi d'Achem poſſède la meilleure & la plus grande partie de l'île ; le reſte eſt diviſé en cinq ou ſix Rois, dont toutes les forces réunies n'approchent pas des ſiennes. La côte occidentale eſt bordée d'un grand nombre d'îles ; quelques-unes

assez grandes, mais à dix-huit ou vingt lieues de Sumatra, d'autres plus petites, qui n'en sont qu'à trois ou quatre lieues. Les habitans de celles qui ne sont pas désertes, paroissent de la même race que les anciens originaires de la grande île, dont ils ont été chassés apparemment par les Malais. Au sud, vers le cinquième degré de latitude, est l'île d'Enganno, habitée par une espèce de sauvages très-cruels, qui sont nuds, avec une longue chevelure, & qui massacrent, sans pitié, tous les étrangers dont ils peuvent se saisir. A trois degrés & demi, on trouve une île déserte, de quatorze ou quinze lieues de longueur, que les Hol-

landois ont nommée l'île de Naſſau. Quatre ou cinq lieues au-deſſous, vers la ligne équinoxiale, eſt une autre île habitée, & longue de ſept ou huit lieues. Elle eſt ſuivie de celle de Montabey, qui n'eſt qu'à un degré & demi de la ligne, & qui n'a pas moins de vingt lieues de long. Les habitans ſont vêtus, & font un commerce régulier avec ceux de Tikou, quoiqu'ils n'aient pas le même langage.

Le royaume d'Achem avoit autrefois quantité de poivre; mais un de ſes Rois ayant obſervé que le commerce faiſoit négliger l'agriculture aux habitans, fit détruire la plus grande partie des poivriers. A ſix lieues de la capitale, vers

Sedir, s'élève une haute montagne en forme de pic, d'où l'on tire quantité de ſoufre. Pulo-Ouai, une des îles de la rade d'Achem, en fournit beaucoup; & c'eſt de ces deux ſources que toute l'Inde le reçoit, pour faire de la poudre. Le territoire de Sedir eſt ſi fertile en riz, qu'on le nomme le grenier d'Achem. Il n'eſt pas moins favorable aux vers à ſoie, qui fourniſſent de la matière aux manufactures d'Achem, pour fabriquer diverſes étoffes, dont le commerce eſt conſidérable dans toutes les parties de l'île. Les habitans de la côte de Coromandel achètent le reſte de la ſoie crue. Elle n'eſt pas blanche comme celle de la Chine,

ni ſi finie & ſi bien préparée ; mais quoique jaune & dure, on en fait d'aſſez beau taffetas. De *Sacem* juſqu'à Deli, on trouve pluſieurs cantons aſſez riches des bienfaits de la nature, pour aider ceux qui ſont moins heureuſement partagés. On vante beaucoup à Deli, une ſource d'huile *inextinguible*, c'eſt-à-dire, qui ne ceſſant point de brûler, lorſqu'une fois elle eſt allumée, conſerve ſon ardeur juſqu'au milieu de la mer. Le Roi d'Achem s'en étoit ſervi dans un combat contre les Portugais, pour mettre le feu à deux galions, qui furent entièrement conſumés. Dava eſt fertile en riz, & très-riche en beſtiaux. Cinquel produit beaucoup

de camphre, que les marchands de Surate & de la côte de Coromandel achètent à grand prix. Barros eſt une fort belle ville, ſituée ſur une groſſe rivière, dans une campagne bien cultivée. On y fait beaucoup de benjoin, qui ſert de monnoie aux habitans, & qui eſt célèbre aux Indes, ſous le nom même de la ville dont il vient. Le plus blanc eſt le plus eſtimé. On recueille beaucoup de camphre à Barros; mais celui de Bataham, qui eſt en plus petite quantité, paſſe pour le meilleur.

Paſſaman, où commencent les poivriers, eſt ſituée au pied d'une très-haute montagne, qu'on découvre de trente lieues en mer,

lorſque le ciel eſt ſerein. Le poivre y croît parfaitement : Tikon qui eſt ſept lieues plus loin, en offre encore plus. Priaman eſt bien peuplée. La ſituation en eſt plus agréable que celle de Tikon, & l'air plus ſain. Les vivres y ſont en plus grande abondance ; mais le poivre y eſt moins fertile. Les habitans ſont dédommagés par le commerce de l'or avec Manincabo. Padang a peu de poivre ; mais le commerce de l'or y eſt conſidérable, & ſa rivière forme un port naturel, qui peut recevoir de grands vaiſſeaux. Les Hollandois ſe ſont établis à Palimban.

LETTRE LXXX.

TOUTES les villes, Madame, dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, ſont fort bien peuplées juſqu'au pied des montagnes. Les terres y ſont régulièrement cultivées. Entre les habitans étrangers ou naturels, il ſe trouve des perſonnes riches qui jouiſſent heureuſement de leur fortune; mais ils ne doivent leur tranquilité qu'au bonheur de vivre loin d'Achem. La préſence du Roi fait autant de malheureux qu'il y a d'habitans dans ſa capitale; mais on prétend qu'ils méritent leur ſort parce qu'ils ſont d'une méchanceté odieuſe. Ce peu-

dant il faut rendre juſtice à leurs bonnes qualités. Ils ont de l'eſprit; de l'éloquence; de l'exactitude dans leur langage; une belle main pour l'écriture, dans laquelle ils s'attachent tous à ſe perfectionner; une profonde connoiſſance de l'arithmétique, ſuivant l'uſage des Arabes; du goût pour la poéſie qu'ils mettent preſque toujours en chant; une propreté dans leurs habits & dans leurs maiſons qu'ils porteroient volontiers juſqu'à la magnificence, ſi le Roi ne faiſoit tomber ſes principales vexations ſur les perſonnes riches. Les arts ſont en honneur dans la ville d'Achem. Il s'y trouve d'excellens forgerons, qui font toute ſorte d'ouvrages de fer; des

charpentiers qui entendent fort bien la conſtruction des galères ; des fondeurs pour tous les ouvrages de cuivre. Ils ſont extrêmement ſobres. Le riz fait leur ſeule nourriture ; les plus riches y joignent un peu de poiſſon & quelques herbages. Il faut être grand ſeigneur à Sumatra pour avoir une poule rôtie ou bouillie, qui ſert pendant tout le jour. Auſſi diſent-ils que deux mille Chrétiens dans leur île l'auroient bientôt épuiſée de bœufs & de volaille.

Les habitans de l'île de Sumatra ſont tous mahométans, & feignent beaucoup de zèle pour leur religion ; mais on découvre aiſément leur hypocriſie, ſur-tout dans l'affection

qu'ils font éclater pour leur Roi, quoiqu'ils le déteſtent intérieurement. Ils le redoutent au point, que craignant continuellement que leurs voiſins ou les témoins de leur conduite n'attirent ſur eux ſa colère, par quelque rapport malin, ils s'efforcent eux-mêmes de les prévenir par de fauſſes accuſations. De-là vient ſans doute ſa cruauté, parce que ſans ceſſe obſédé de délateurs, il s'imagine qu'on en veut ſans ceſſe à ſa vie, & que tous ſes ſujets ſont autant de mortels ennemis dont il ne peut trop ſe défier. Le frère accuſe le frère, un père eſt accuſé par ſon fils; & quand on leur reproche cet excès d'inhumanité, & qu'on les rappelle

aux droits de la conſcience, ils répondent que Dieu eſt loin; mais que le Roi eſt toujours proche.

La pluralité des femmes eſt établie à Sumatra, comme dans tous les pays mahométans, & les loix du mariage y ſont les mêmes. Le débiteur inſolvable eſt abandonné aux créanciers dont il eſt l'eſclave juſqu'à ſon payement. On ne peut qu'admirer le reſpect que les Achemois ont pour la juſtice. Un criminel, arrêté par une femme ou par un enfant, n'oſe prendre la fuite & demeure immobile. Il ſe laiſſe conduire avec la même docilité devant le juge qui le fait punir ſur-le-champ. Le châtiment ordinaire pour les fautes communes eſt

la baſtonade. Après l'exécution chacun s'en retourne tranquillement ſans qu'on puiſſe diſtinguer le coupable des accuſateurs, c'eſt-à-dire, qu'on n'entend d'une part aucune plainte, ni de l'autre aucun reproche. Un jour que j'étois au tribunal, je fus témoin de pluſieurs cauſes; entr'autres, de celle d'un homme qui avoit eu la curioſité de voir la femme de ſon voiſin par-deſſus une haie, tandis qu'elle étoit à ſe laver. Cette femme en avoit fait des plaintes à ſon mari, qui s'étant ſaiſi du coupable, l'amenoit lui-même en juſtice, où il fut condamné à recevoir ſur les épaules trente coups de ratan, eſpèce de plante chinoiſe très-menue, mais

très-dure, dont on ſe ſert comme d'un bâton. Auſſitôt l'accuſé fut conduit hors de la ſalle par l'exécuteur, qui commençoit à lever le bras. Mais entrant alors en capitulation pour éviter le ſupplice, il propoſa ſix *mazes*. L'exécuteur en demanda quarante; & le voyant incertain, il lui donna un coup ſi rude que le marché fut bientôt conclu à vingt *mazes*. La ſentence n'en fut pas moins exécutée; mais avec tant de douceur que le ratan ne faiſoit que toucher aux habits. Cette capitulation s'étoit faite à la vue du juge & de ſes aſſeſſeurs, qui ne s'y étoient pas oppoſés; & le coupable demeurant libre après l'exécution, ſe mêla tranquille-

ment parmi les ſpectateurs pour entendre le jugement de quelqu'autre cauſe. J'appris de mon interprête que c'étoit l'uſage commun, mais que celui qui avoit payé les vingt mazes étoit ſans doute un homme riche, & que ceux qui l'étoient moins aimoient mieux ſubir la punition que de s'en exempter à prix d'argent. Le Roi ne laiſſant guère paſſer de jour ſans quelque exécution ſanglante, telle que de faire couper le nez, crever les yeux, châtrer, couper les pieds, les poings ou les oreilles, les exécuteurs demandoient aux coupables, combien ils vouloient donner pour être *châtrés proprement*, pour avoir le nez ou le poing coupé d'un ſeul

coup, ou ſi la ſentence étoit capitale, pour recevoir la mort ſans languir. Le marché ſe concluoit à la vue des ſpectateurs, & la ſomme étoit payée ſur-le-champ. Celui qui manquoit d'argent, ou qui le préféroit à ſa ſûreté, s'expoſoit à ſe voir couper le nez ſi haut, que le cerveau demeuroit à découvert, à ſe voir hacher le pied de deux ou trois coups, à perdre une partie de la joue ou de l'oreille; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'à l'âge même de cinquante ou ſoixante ans, toutes ces mutilations ſoient rarement mortelles, quoiqu'on n'y apporte point d'autre remède que de mettre dans l'eau les parties mutilées, d'ar-

rêter le ſang & de bander la plaie. Il ne reſte d'ailleurs aucune tache aux coupables qui ont ſubi cette rigoureuſe juſtice. Ils ſeroient en droit de tuer impunément ceux qui leur feroient le moindre reproche. Tout homme, diſent les Achemois, eſt ſujet à faillir, & le châtiment expie la faute. Cette maxime eſt très-vraie : cependant on ne ſauroit approuver la fréquence de ces mutilations, ſur-tout quand on ſait qu'elles dépendent du caprice ou de la bizarrerie d'un ſeul homme ; & le bourreau qui doit être un des particuliers les plus riches du royaume, devroit bien, en conſcience, partager avec le deſpote l'argent qu'il reçoit pour

les

les nez & les oreilles qu'il *coupe proprement.*

Le chef de la religion, qui porte le titre de Cadi dans le royaume d'Achem, juge toutes les affaires qui concernent les mœurs & le culte établi. Le Sabandar préſide à celles du commerce. Quatre *Mérigues*, ou chefs de patrouille, veillent nuit & jour à la ſûreté publique. Chaque Orencaie participe à l'adminiſtration dans un canton qu'il gouverne; & cette diſtribution d'autorité contribue beaucoup à l'entretien de l'ordre. Elle n'expoſe jamais celle du Roi, parce que dans la petite étendue de chaque gouvernement, les Orencaies n'ont point aſſez de forces pour ſe rendre

redoutables, & qu'ils ſervent d'eſpions entr'eux pour s'obſerver mutuellement.

La garde royale eſt de trois mille hommes, qui ne ſortent preſque jamais des premières cours du château. Les eunuques, au nombre de cinq cens, forment une garde plus intérieure dans l'enceinte où nul homme n'a la liberté de pénétrer. C'eſt proprement le palais qui n'eſt habité que par le Roi & par ſes femmes. L'Aſie a peu de ſerails auſſi bien peuplés.

Les éléphans du Roi d'Achem ſont toujours au nombre de neuf cens, dont on exerce la plupart au bruit des mouſquetades & à la vue du feu. Ils ſont ſi bien inſ-

truits, qu'en entrant dans le château ils font la *ſombaie*, ou le ſalut devant l'appartement du Roi, en pliant les genoux & levant trois fois la trompe. On rend tant d'honneur à ceux qui paſſent pour les plus courageux & les mieux inſtruits, qu'on fait porter devant eux des *quitaſols* (eſpèce de paraſol), diſtinction réſervée d'ailleurs pour la perſonne du Roi. Le peuple s'arrête lorſqu'ils paſſent dans une rue, & quelqu'un marche devant eux avec un inſtrument de cuivre, dont le ſon avertit toute la ville, du reſpect qu'on leur doit. Ce reſpect me paroît très-bien placé; il s'en faut de beaucoup que les habitans de Sumatra vaillent leurs éléphans.

Le Roi hérite de tous ſes ſujets, lorſqu'ils meurent ſans enfans mâles. Ceux qui ont des filles peuvent les marier pendant leur vie; mais ſi le père meurt avant leur établiſſement, elles appartiennent au Roi, qui ſe ſaiſit des plus belles, & qui les entretient dans l'intérieur du palais; de-là vient la multitude extraordinaire de ſes femmes.

Il tire un profit immenſe de la confiſcation des biens, qui eſt le châtiment ordinaire des plus riches coupables. Il s'attribue la ſucceſſion de tous les étrangers qui meurent dans ſes états. Un ancien uſage le met en droit de confiſquer tous les navires qui font naufrage ſur les terres de ſon obéiſſance; & dans

la ſituation de ces côtes, ce malheur arrive ſouvent aux étrangers. Hommes & marchandiſes, tout eſt enlevé par les ordres du Monarque. On ſait que la même barbarie a regné long-temps en Europe.

LETTRE LXXXI.

De Balambuam,

DE l'île de Sumatra, Madame, nous avons traverſé le détroit de la Sonde, & nous ſommes arrivés à celle de Java. Les Géographes placent cette dernière entre ſix & neuf degrés de latitude du ſud. Les habitans ſe croient originaires de la Chine. Leurs ancêtres, diſent-ils, ne pouvant ſupporter l'eſcla-

vage où ils étoient réduits par les Chinois, s'échappèrent en grand nombre, & vinrent peupler cette île. Si l'on s'arrêtoit à leur phyſionomie, l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes ne ſeroit pas ſans vraiſemblance. La plupart ont, comme les Chinois, le front large, les joues grandes, les yeux fort petits. On voit encore à Java un grand nombre de Chinois qui viennent s'y établir pour ſe dérober aux rigoureuſes loix de la Chine.

Parmi les principales villes de Java, on trouve d'abord *Balambuam*, ville célèbre & revêtue de bonnes murailles. Elle a vis-à-vis d'elle l'île de Bali, dont elle n'eſt ſéparée que par un détroit d'une

demi-lieue de large, qu'on nomme le détroit de Balambuam. A dix lieues au nord de cette ville, on trouve celle de *Panarucan*, où quantité de Portugais s'étoient établis, parce qu'ils y étoient amis du Roi, & que le port y eſt excellent. Il s'y fait un grand commerce d'eſclaves, de poivre long, & de ces habits de femmes qui portent le nom de *conyorins* dans le pays. Au-deſſus de Panarucan eſt une grande montagne ardente qui s'ouvrit pour la première fois en 1586, avec tant de violence, qu'elle couvrit la ville de cendres & de pierres; & tous les environs d'une épaiſſe fumée, qui obſcurcit pendant trois jours la lumière du

ſoleil. Cet horrible embrâſement fit périr dix mille Inſulaires.

On trouve, ſix lieues plus loin, la ville de Paſſarman, où l'on fait un commerce de toile de coton. Dix lieues plus à l'oueſt, ſe préſente la ville de Joartam, ſituée ſur une belle rivière, avec un bon port, où relâchent les vaiſſeaux qui viennent des Moluques à Bantam. On y trouve toute ſorte de rafraîchiſſemens. Guerrici eſt une autre ville qui eſt ſituée ſur le bord occidental de la même rivière. On charge dans ces deux villes quantité de ſel pour Bantam.

A dix lieues au nord-nord-oueſt, on trouve Tubaon ou *Tuban*, ville marchande & bien murée. C'eſt

a plus belle ville de l'île. Son Roi ſe diſtingue par la magnificence de ſa cour. Un jour je fus introduit dans ſon palais, où je vis ſes éléphans. Chacun de ces animaux habite ſous un petit toît particulier, ſoutenu par quatre colonnes. On me fit remarquer le plus grand & le plus beau, dont on me raconta des choſes fort extraordinaires. Lorſqu'on lui commandoit de tuer quelqu'un, il exécutoit auſſitôt cet ordre; & prenant le cadavre qu'il ſe mettoit ſur le dos avec ſa trompe, il alloit le jetter aux pieds du Roi. La moitié de ſa trompe étoit blanche. Il étoit ſi bien dreſſé aux combats, que le Roi n'en montoit pas d'autre

pendant la guerre. On lui donnoit une arme dont il ſe ſervoit auſſi habilement avec ſa trompe, que le ſoldat le plus exercé. J'en comptai douze autres tous d'une beauté extraordinaire, mais moins grands que le premier.

Le premier appartement qu'on me fit voir, contenoit le bagage du Roi, dans des caiſſes entaſſées les unes ſur les autres. On porte toutes ces caiſſes avec le Roi, dans ſes moindres voyages. De-là j'entrai dans l'appartement des coqs de joute, dont chacun occupe une cage particulière, de la forme de celles où l'on renferme les alouettes de Hollande, mais dont les bâtons ont deux doigts d'épaiſſeur. Il y a

des Officiers commis pour en prendre ſoin & pour régler leurs combats. Cet uſage de les tenir renfermés à la vue l'un de l'autre, les rend ſi vifs & ſi colères, qu'ils ſe battent avec une furie ſurprenante. Nous paſſâmes enſuite dans l'appartement des perroquets, qui me parurent beaucoup plus beaux que ceux que j'avois déjà vus, mais d'une groſſeur médiocre. Les Portugais leur donnent le nom de *noiras*. Ils ont un rouge vif & luſtré ſous la gorge & ſous l'eſtomac, & comme une belle plaque d'or ſur le dos : le deſſus des aîles eſt mêlé de verd & de bleu, & le deſſous paroît d'un bel incarnat. Cette eſpèce eſt ſi recherchée dans les Indes, qu'on

donne volontiers juſqu'à dix réales de huit pour un *noiras*. Les Portugais ont tenté inutilement de tranſporter quelques-uns de ces beaux oiſeaux en Europe, parce qu'ils ſont trop délicats pour réſiſter à la navigation. Les noiras ſont d'un agrément admirable pour leurs maîtres; ils les careſſent avec une douceur & une familiarité ſurprenantes, mais ils mordent les étrangers avec fureur. Je vis enſuite l'appartement des chiens & des canards: la plupart de ces derniers étoient blancs; leurs œufs ſont plus gros du double que ceux de nos plus belles poules. Un ſatyrique s'amuſeroit à faire, d'une pareille cour, une allégorie plaiſante,

ſante, & un miſantrope diroit qu'elle en vaut bien une autre.

Un autre jour on me conduiſit dans les écuries du Prince. Chacune contient un cheval. Elles ſont fermées par les côtés d'un treillage de bois, & le deſſous eſt fait d'une ſorte de planches à jour, à travers leſquelles la fiente des chevaux peut paſſer, pour être auſſitôt emportée. Les chevaux de Java ne ſont pas grands, mais ils ſont bien faits & légers à la courſe.

Après avoir paſſé les canaux qui ſéparent les îles du golfe de Jacatra, on arrive enfin devant Bantam, dont le port eſt ſans comparaiſon le plus grand & le plus beau de l'île entière; auſſi eſt-il le

centre du commerce. La ville eſt ſituée dans un bas-pays, au pied d'une haute montagne, à la diſtance d'environ vingt-cinq lieues de Sumatra. Trois rivières qui l'arroſent, c'eſt-à-dire une de chaque côté, & la troiſième au milieu, n'y laiſſeroient rien à deſirer pour la facilité du commerce, ſi elles avoient plus de profondeur; mais la plus profonde n'a guère plus de trois pieds d'eau. Elles ne peuvent recevoir les bâtimens qui en tirent davantage. Au lieu d'arbres pour les former, on n'emploie que de gros roſeaux. Bantam eſt à-peu-près de l'ancienne grandeur d'Amſterdam.

La plupart des maiſons ſont environnées de ces grands arbres

qui produiſent les noix de coco. Elles ſont compoſées de paille & de roſeaux, & ſoutenues par huit ou dix piliers de bois qui ſont chargés d'ornemens de ſculpture. Le toît eſt de feuilles de palmier. Elles ſont ouvertes par le bas, pour recevoir de la fraîcheur, car le froid n'eſt pas connu dans l'île. Pour les fermer pendant la nuit, elles ont de grands rideaux qui ſe tirent & s'attachent. Les cloiſons des chambres ou des appartemens ſont compoſées de lattes de bambou, eſpèce de gros roſeau de la dureté du bois, qui eſt fort commun dans l'île & dans toutes les Indes. Ainſi les habitans de Bantam ſe logent à peu de frais.

Bantam a trois grandes places publiques où le marché ſe tient chaque jour, autant pour le commerce que pour les néceſſités de la vie. Le plus grand qui eſt du côté oriental de la ville, & qui s'ouvre dès la pointe du jour, eſt le rendez-vous d'une infinité de marchands Portugais, Arabes, Turcs, Chinois, Pégouans, Malais, Bengalois, Guzarates, Malabares, Abiſſins, & de toutes les régions des Indes. Cette aſſemblée dure juſqu'à neuf heures du matin. C'eſt dans la même place qu'on voit la grande moſquée de Bantam, environnée d'une paliſſade : on trouve en chemin quantité de femmes aſſiſes avec des ſacs & une

meſure nommée *gantan*, qui contient environ trois livres de poivre, pour attendre les payſans qui apportent leur poivre au marché. Elles ſont fort entendues dans ce commerce; mais les Chinois encore plus fins, vont au-devant des payſans, & s'efforcent d'acheter en gros toute leur charge. On trouve d'autres femmes dans l'enceinte de la paliſſade, qui vendent du betel, de l'areca, des melons d'eau, des bananes; & plus loin d'autres encore, qui vendent des pâtiſſeries chaudes. D'un côté de la place, on vend diverſes eſpèces d'armes, telles que des pierriers de fonte, des poignards, des pointes de javelots, des couteaux & d'autres

inſtrumens de fer. Ce ſont des hommes qui ſe mêlent excluſivement de ce commerce. Enſuite on trouve le lieu où ſe vend le ſandal blanc & jaune ; & ſucceſſivement, dans les lieux ſéparés, du ſucre, du miel & des confitures ; des fèves noires, rouges, jaunes, griſes, vertes ; de l'ail & des oigons. Devant ce marché, ſe promènent ceux qui ont des toiles & d'autres marchandiſes à vendre en gros. Là ſont auſſi ceux qui aſſurent les vaiſſeaux & d'autres entrepriſes de commerce. A droite du même lieu, eſt le marché aux poules, où ſe vendent en même-temps les cabris, les canards, les pigeons, les perroquets & quantité d'autres volailles. Ici

le chemin ſe diviſe en trois, dont l'un conduit aux boutiques des Chinois, l'autre au marché aux herbes, & le troiſième à la boucherie. Dans le premier, on trouve à main droite les jouailliers, la plupart Coracons ou Arabes, qui préſentent aux paſſans des rubis, des hyacinthes & d'autres pierreries; & à main gauche des Bengalois, qui étalent toute ſorte d'émaux & de merceries. Plus loin on arrive aux boutiques des Chinois, qui offrent des ſoies de toute ſorte de couleurs, des étoffes précieuſes, telles que des damas, des velours, des ſatins, des draps d'or, du fil d'or, des porcelaines, & mille ſortes de bijoux, dont il y a deux rues entières garnies des

deux côtés. Par le ſecond chemin, on trouve d'abord à droite des boutiques d'émaux, & à gauche le marché au linge pour les hommes. Enſuite eſt le marché au linge pour les femmes, dans l'enceinte duquel il eſt défendu aux hommes d'entrer, ſous peine d'une groſſe amende. Un peu plus loin, on arrive au marché aux herbes & aux fruits, qui s'étend juſqu'au bout des places; & en retournant, on trouve la poiſſonnerie. Un peu au-delà, la boucherie à main gauche, où l'on vend ſur-tout beaucoup de groſſes viandes, telles que du bœuf ou du buffle. Plus loin encore, eſt le marché aux épiceries & aux drogues, où les boutiques ne ſont

tenues que par des femmes. Enſuite on trouve, à main droite, le marché au riz, à la poterie & au ſel; & à gauche le marché à l'huile & aux noix de coco, d'où l'on revient par le premier chemin à la grande place où les marchands s'aſſemblent, & qui leur ſert de bourſe.

Ce tableau complet d'une ville commerçante, pourroit ſervir de modèle à plus d'une capitale où notre police Européenne, ſi admirable en quelques parties, & ſi imparfaite dans d'autres, laiſſe encore tant de déſordre & de malpropreté.

La religion, dans l'île de Java, n'eſt point uniforme. Les habitans du centre de l'île, & de ce que les

Hollandois nomment les hauts pays, ſont véritablement payens, & fort attachés à l'opinion de la métempſycoſe. Cette opinion leur fait reſpecter les animaux juſqu'à les élever avec ſoin dans la ſeule vue de prolonger leur vie. C'eſt un crime parmi eux de les tuer, & ſur-tout de les faire ſervir de nourriture. Il ſe trouve auſſi quelques payens le long de la mer, particulièrement ſur la côte occidentale, qui eſt la plus connue; mais en général, la plupart des Javanois ſont mahométans. Ils tirent de la Mecque & de Médine la plus grande partie de leurs docteurs. Auſſi les ſuperſtitions & les pratiques de cette croyance y ſont-elles encore dans toute leur force.

LETTRE LXXXII.

LA polygamie règne dans ce pays-ci, Madame, & l'on ne doit pas en être ſurpris; car, outre la loi de Mahomet, les Javanois ont une autre raiſon de ne pas ſe borner à une ſeule femme; c'eſt que dans l'île & à Bantam en particulier, on en trouve dix pour un homme. Outre leurs femmes légitimes, ils prennent librement des concubines qui ſont, en quelque ſorte, les ſervantes des premières, & qui font partie de leur cortège lorſqu'elles ſortent de leurs maiſons. Il faut même qu'une concubine ait la permiſſion des femmes légitimes

pour coucher avec ſon maître ; mais il eſt établi en même-temps, qu'elles ne peuvent la refuſer ſans porter atteinte à leur honneur. Les enfans des concubines ne peuvent être vendus, quoique leurs mères ſoient eſclaves : ils ſont nés pour les femmes légitimes comme Iſmaël l'étoit pour Sara ; mais ſouvent ces marâtres s'en délivrent par le poiſon.

Les enfans vont nuds à la réſerve des parties naturelles, qu'ils couvrent d'un petit écuſſon d'or ou d'argent. Les filles y joignent des bracelets. Lorſqu'elles ont atteint l'âge de treize ou quatorze ans, époque à laquelle l'uſage les oblige de ſe vêtir, ſi leurs parens veulent

les ſauver du libertinage, il faut qu'ils ſe dépêchent de les marier. Le deſir de leur aſſurer leur ſucceſſion eſt encore une raiſon qui les porte à marier leurs enfans quoique très-jeunes ; car, c'eſt un droit établi à Bantam, qu'à la mort d'un homme, le Roi ſe ſaiſit de ſa femme, de ſes enfans & de ſon bien. Ainſi pour dérober leurs enfans à la rigueur de la loi, les pères s'empreſſent de les marier quelquefois dès l'âge de huit ou dix ans.

La dot des femmes, du moins entre gens de qualité, conſiſte en une ſomme d'argent & un certain nombre d'eſclaves. Les femmes de qualité ſont gardées ſi étroitement,

que leurs fils même n'ont pas la liberté d'entrer dans leurs chambres. Elles ſortent rarement, & tous les hommes que le haſard leur fait rencontrer, ſans en excepter le Roi, ſont obligés de ſe retirer à l'écart. Le plus grand ſeigneur ne peut leur parler ſans la permiſſion du mari. Elles ont toute la nuit du betel auprès d'elles pour en mâcher continuellement, & une eſclave qui leur gratte la peau.

Les Magiſtrats de Bantam s'aſſemblent le ſoir au Palais pour rendre la juſtice à ceux qui la demandent. L'entrée eſt ouverte à tout le monde : point d'Avocats ni de Procureurs. Les procès ſont bientôt ugés & les ſentences promptement

exécutées. On attache à un poteau les criminels condamnés à mort, & l'unique ſupplice eſt de les poignarder dans cette ſituation. Les étrangers qui ont commis quelque meurtre peuvent ſe racheter pour une ſomme d'argent qu'ils payent au maître ou à la famille du mort; loi de pure politique dont le but eſt de favoriſer le commerce.

C'eſt pendant la nuit & à la clarté de la luue, qu'on traite les affaires d'état & qu'on prend les plus importantes réſolutions. Le Conſeil s'aſſemble ſous un arbre fort épais. Il doit être au moins de cinq cens perſonnes lorſqu'il eſt queſtion d'impoſer quelques nouveaux droits ou de faire quelque levée de de-

niers ſur la ville. Les Conſeillers donnent audience & reçoivent les impoſitions qui regardent le bien public. S'il eſt queſtion de guerre, on appelle au Conſeil les principaux Officiers militaires, qui ſont au nombre de trois cens. Je ne dois pas omettre un uſage fort ſingulier; ſi le feu prend à quelques maiſons, les femmes ſont obligées de l'éteindre ſans le ſecours des hommes : ceux-ci ſe tiennent ſeulement ſous les armes, pour empêcher qu'on ne les vole.

Lorſqu'un des principaux Seigneurs, qui ſont diſtingués par le nom de Capitaines, ſe rend à la Cour avec ſon train, il fait porter devant lui une ou deux javelines,

& une épée dont le fourreau eſt rouge ou noir. A cette marque, le peuple de l'un & de l'autre ſexe s'arrête dans les rues, ſe retire à côté des maiſons, & ſe met à genoux pour attendre que le Seigneur ſoit paſſé.

Tous les habitans de quelque diſtinction marchent dans la ville avec beaucoup de faſte. Ils ſont ſuivis de leurs domeſtiques, dont l'un porte une boîte de betel, l'autre un pot de chambre, & d'autres un paraſol qu'ils tiennent ſur la tête de leur maître. Ils vont pieds nuds; ce ſeroit une infamie dans ces occaſions de marcher chauſſés, quoique dans l'intérieur des maiſons ils aient des ſandales de cuir

rouge, qui viennent de la Chine, de Malaca & d'Achem. Le maître porte dans ſes mains un mouchoir broché d'or, & ſur la tête un turban de Bengale, dont la toile eſt très-fine. Quelques-uns ont ſur les épaules un petit manteau de velours ou de drap. Leur poignard pend à la ceinture, par derrière ou par devant, & cette arme qu'ils regardent comme leur principale défenſe, ne les quitte jamais.

Les inſulaires de Java ſont naturellement infidèles, malins & d'un caractère atroce. Le meurtre les effraie peu dans leurs querelles, & le ſort commun de celui qui ſuccombe eſt de périr de la main de ſon adverſaire. Mais la certitude

du châtiment produit un effet fort étrange. Celui qui a tué ſon ennemi dans un combat, s'abandonne à toute ſa fureur, & ſans épargner même les enfans, perce à droite & à gauche tout ce qui ſe trouve ſur ſon paſſage, juſqu'à ce que le peuple attroupé le ſaiſiſſe & le livre à la juſtice.

Il arrive rarement qu'on l'arrête en vie, parce que dans la crainte d'être poignardés, ceux qui le pourſuivent ſe hâtent de le percer de coups. De toutes les nations connues, c'eſt la plus adroite aux larcins. Les Javanois ſont ſi vindicatifs, qu'étant bleſſés par leurs ennemis, ils ne craignent pas de s'enferrer dans leur armes, pour le

ſeul plaiſir de les frapper à leur tour, & de ſe venger en périſſant.

Ils portent ordinairement les cheveux & les ongles fort longs, mais leurs dents ſont limées. Ils ont le teint auſſi brun que les Bréſiliens. La plupart ſont grands, robuſtes, & bien proportionnés.

Malgré leur naturel féroce, leur ſoumiſſion eſt admirable pour ceux qui les gouvernent, & pour tout ce qui porte le caractère d'une juſte autorité. La certitude de la mort n'eſt pas capable de refroidir leur obéiſſance. Avec toutes ces qualités, ils ſont néceſſairement bons ſoldats, & d'une intrépidité qui ne connoît aucun danger; mais ils ne ſavent ni manier le canon ni

ſe ſervir d'un fuſil. Leurs armes ſont de longues javelines, des poignards qu'ils nomment *crics* ou *cris*, des ſabres & des coutelas. Leurs boucliers ſont de bois ou de cuir étendu autour d'un cercle. Ils ont auſſi des cottes d'armes, compoſées de pluſieurs plaques de fer qu'ils joignent avec des anneaux. Leurs poignards ſont bien trempés, & le fer en eſt ſi uni, qu'il paroît émaillé. Ils les portent ordinairement à leur ceinture. Le Roi en donne un à chaque enfant dès l'âge de cinq ou ſix ans, avec le droit de le porter.

La milice ne reçoit point de ſolde; mais pendant la guerre on lui donne des habits, des armes, & la nourriture, qui eſt du riz & du poiſſon.

La plupart des ſoldats ſont attachés aux ſeigneurs & aux perſonnes riches, qui les logent & les nourriſſent. C'eſt dans le nombre de ces eſclaves qu'on fait conſiſter la puiſſance & la plus grande diſtinction des ſeigneurs de Java. Ils apportent beaucoup de ſoin à nettoyer leurs armes, qui ſont preſque toujours teintes de quelque poiſon ſubtil, & auſſi tranchantes que nos razoirs. Ils les ont nuit & jour auprès d'eux : s'ils dorment, ils les placent ſous leur tête. Craignant ſans ceſſe ou méditant la trahiſon, ils ne peuvent être raſſurés ni par les liens du ſang ni par ceux de l'amitié. Un frère ne reçoit pas ſon frère dans ſa maiſon ſans avoir

ſon poignard prêt, & trois ou quatre javelines à portée de ſes mains. On voit même quelques pierriers dans leurs avant-cours, quoiqu'ils aient rarement de la poudre pour les charger. Ils ont auſſi l'uſage de certains tuyaux, qui leur ſervent à ſouffler de petites flèches d'os de poiſſon, dont la pointe eſt empoiſonnée, & affoiblie par quelques entailles, afin que venant à ſe rompre plus facilement, elle demeure dans le corps & y répande ſon infection. En effet, les plaies s'enflamment de manière qu'elles ſont preſque toujours mortelles.

La diſſimulation, la ruſe & l'infidélité ſont des vices communs à tous les marchands de Bantam.

Ils falſifient particulièrement le poivre, en y mêlant du ſable & de petites pierres qui en augmentent le poids. Cependant leur commerce eſt floriſſant, non-ſeulement dans leur pays & dans les villes voiſines, mais juſqu'à la Chine, & dans la plus grande partie des Indes. On leur apporte du riz de *Macaſſar* & de Sombaia. Il leur vient des noix de coco de Balambuan. Joartam, Gerrici, Pati, Juama & d'autres lieux leur envoient du ſel : ce ſel, ils le tranſportent eux-mêmes dans l'île de Sumatra, où ils l'échangent pour du laque, du benjoin, du coton, de l'écaille de tortue, & d'autres marchandiſes. Le ſucre, le miel & la

cire

cire leur viennent de Jacatra, de Jupara, de Cravaon, de *Timor* & de Palimban; le poiſſon ſec, de Cravaon & de Bandermachen; le fer, de *Crimata*, dans l'île de Bornéo; la réſine, de *Banica*, ville capitale d'une île de même nom; l'étain & le plomb, de *Para* & *Gaſelan*, villes de la côte de Malaca; le coton & diverſes ſortes d'étoffes ou d'habits, de Bali & de Combaie.

Les Javanois écrivent ſur des feuilles d'arbre, avec un pinçon de fer: enſuite on roule les feuilles, ou s'il eſt queſtion d'en faire un livre, on les met entre deux planches qui ſe relient fort proprement avec de petites cordes. On écrit

auſſi ſur du papier de la Chine, qui eſt très-fin & de diverſes couleurs. L'art d'imprimer n'eſt pas connu des Inſulaires, mais ils écrivent fort bien de la main. Leurs lettres ſont au nombre de vingt, & par leur moyen ils peuvent tout exprimer. Ils les ont empruntées des Malais, dont ils parlent auſſi la langue. Elle eſt facile & d'un uſage commun dans toutes les Indes : mais ils ont des écoles pour l'arabe, dont l'étude fait une partie de leur éducation.

LETTRE LXXXIII.

PARMI les animaux qui ſemblent particuliers à cette île, on remarque, Madame, deux eſpèces de poules que les Hollandois ont nommées *demi-poules d'indes*, parce qu'elles en ont à-peu-près la forme, ſans être tout-à-fait de la même grandeur. Les Anglois leur ont donné le nom de bantams. C'eſt l'animal le plus colère qu'il y ait au monde. Auſſi ne les élève-t-on que pour le plaiſir de les faire battre; & ces combats ſont ſi furieux, qu'ils ne finiſſent ordinairement que par la mort de la poule vaincue. La ſeconde eſpèce eſt une ſorte de

poules, dont le plumage, la chair & les os ſont abſolument noirs, mais elles n'en ſont pas moins un très-bon aliment.

L'île de Java produit un fruit excellent, qui ſe nomme *mangas*. Il croît ſur un arbre appelé *manglier*. Cet arbre reſſemble beaucoup au noyer; mais il a peu de feuilles quoiqu'il ait beaucoup de branches. Le fruit eſt de la groſſeur d'un gros œuf d'oie, ſa forme eſt oblongue, & ſa couleur d'un verd jaune, qui tire quelquefois ſur le rouge. Il contient un gros noyau dans lequel eſt une amande aſſez longue : cette amande eſt amère lorſqu'on la mange crue; mais rôtie ſur les charbons, elle devient plus

douce, & ſa vertu eſt extrêmement vantée contre les vers & le flux de ſang. Les *mangas* mûriſſent au mois d'Octobre, de Novembre & de Décembre. Leur goût ſurpaſſe celui des meilleures pêches. On les confit verds, avec de l'ail & du gingembre, & on s'en ſert au lieu d'olives, quoique leur goût ſoit plutôt aigre qu'amer. Il y a une autre eſpèce de *mangas*, que les Portugais ont nommé *mangas-bravas*, & qui ſont un poiſon très-ſubtil. Il cauſe la mort à l'inſtant, & l'on n'a pas encore trouvé de remède qui en puiſſe arrêter l'effet. Ce funeſte fruit eſt d'un verd clair, & plein d'un jus blanc. Il a peu de poulpe. Son noyau eſt couvert

d'une écorce fort dure, & ſa groſſeur eſt à-peu-près celle du coing.

Les ananas de Java paſſent pour les meilleurs des Indes. La plante du poivre de Java s'attache & croît le long de certains gros roſeaux, que les habitans de l'île nomment *macabus*, & que nous appellons bambou. C'eſt au-dedans de ces roſeaux qu'on prétend que ſe trouve le tabaxir, nommé par les Portugais, *ſacar* ou *ſucre de manbu*. Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que les manbus de Java n'ont pas de tabaxir, quoiqu'il s'en trouve dans ceux qui croiſſent ſur toute la côte de Malabar, & ſur-tout à Coromandel, Biſnagar & Malaca. Ce ſucre, qui n'eſt qu'une ſorte de

jus blanc ſemblable à du lait caillé, eſt néanmoins ſi eſtimé des Arabes & des Perſes, qu'ils l'achètent au poids de l'argent.

Le fruit que les Malais appellent *duriaon*, & que les Portugais ont voulu faire paſſer pour une production particulière de Malaca & des lieux voiſins, eſt plus parfait dans l'île de Java que dans aucun autre lieu. L'arbre qui le porte ſe nomme *batan*. Il eſt auſſi grand que les plus grands pommiers. Le fruit eſt de la blancheur du lait, de la groſſeur d'un œuf de poule, & d'un goût qui ſurpaſſe en bonté la gelée de riz, de blanc de chapon & d'eau roſe, qu'on nomme en Eſpagne *mangaz-blanco* ou blanc-

manger. C'eſt un des meilleurs, des plus ſains, & des plus agréables fruits des Indes. On parle avec admiration de l'inimitié qui règne entre le duriaon & le betel. Qu'on mette une feuille de betel dans un magaſin rempli de duriaons, ils ſe pourriront preſque auſſitôt. D'ailleurs, ſi l'on a mangé de ces fruits avec aſſez d'excès pour en être incommodé, une feuille de bètel qu'on ſe met ſur le creux de l'eſtomac, diſſipe immédiatement l'indigeſtion; & l'on ne craint jamais d'en manger trop lorſqu'on a ſur ſoi quelques feuilles de betel.

L'arbre qui ſe nomme *lantor*, eſt auſſi d'une beauté extraordinaire dans l'île de Java. Ses feuilles ſont

de la longueur d'un homme. Elles ſont ſi unies, qu'on peut écrire deſſus avec un crayon ou un poinçon : auſſi les habitans s'en ſervent-ils au lieu de papier, & leurs livres en ſont compoſés. Ils ont néanmoins une autre ſorte de papier, faite d'écorce d'arbre, mais on ne l'emploie qu'à faire des enveloppes.

Le culube, le mangoſtan & le jaca n'ont point de propriété plus remarquable que celle d'exciter au plaiſir ; & c'eſt l'effet d'un grand nombre de productions de ces climats, où l'homme eſclave & avili, ſemble n'avoir de conſolation que la volupté.

Il croît dans l'île de Java de gros melons d'eau fort verds, &

d'un agrément particulier dans le goût. Le *benjoin* eſt encore une des productions les plus eſtimées. C'eſt une ſorte de gomme qui reſſemble à l'encens ou à la mirrhe, mais qui eſt beaucoup plus précieuſe par ſes uſages dans la médecine & dans les parfums. Elle découle par inciſion, du tronc d'un grand arbre fort touffu, dont les feuilles diffèrent peu de celles des limoniers. Les plus jeunes produiſent le meilleur benjoin, qui eſt noirâtre & d'une très-bonne odeur. Le blanc, qui vient des vieux arbres, n'approche pas de la bonté du premier; mais pour tout vendre, on les mêle enſemble. Cette gomme eſt nommée par les Maures, *louan*

jovy, c'eſt-à-dire, encens de Java. C'eſt une des marchandiſes les plus précieuſes de l'Orient. On trouve du bois de ſandal rouge à Java, mais il eſt moins eſtimé que le jaune & le blanc qui viennent des îles de *Timor* & de *Solor*.

Le fruit qui s'appelle *anacordium*, ou fruit du cœur, à cauſe de ſa reſſemblance avec le cœur humain, croît auſſi dans les îles de la Sonde, & particulièrement à Java. Les Portugais le nomment *fava de malaca*, parce qu'il reſſemble auſſi à la fève, quoiqu'il ſoit un peu plus gros. Les Indiens en prennent avec du lait pour l'aſthme & pour les vers : mais préparé comme les olives, il ſe mange fort bien en

ſalade. Sa ſubſtance eſt épaiſſe comme le miel, & auſſi rouge que du ſang.

C'eſt dans l'île de Java & dans l'île de la Sonde que croît la racine que les Portugais nomment *par de cobra*, les Hollandois *bois de ſerpent*, & les François, *ſerpentaire* ou *ſerpentine*. Elle eſt d'un blanc qui tire un peu ſur le jaune, amère & fort dure. Les Indiens la broient avec de l'eau & du vin, pour s'en ſervir dans les fièvres chaudes & contre les morſures des ſerpens. Elle a été connue par le moyen d'un petit animal nommé *quil* ou *quirpel*, qui eſt de la grandeur & de la forme du furet, & qu'on entretient dans les maiſons des Indes,

Indes, pour prendre les rats & les ſouris. Ces petits animaux portent une haine naturelle aux ſerpens ; & comme il arrive ſouvent qu'ils en ſont mordus, ils ont recours à cette racine, dont l'effet eſt toujours certain pour leur guériſon. Depuis cette découverte il s'en fait un grand commerce aux Indes.

En voilà bien aſſez ſur les productions de cette île : on feroit un dictionnaire d'hiſtoire naturelle ſi l'on vouloit détailler tous les végétaux de ces contrées orientales. Preſque tous ont des propriétés bienfaiſantes qui ſervent à combattre les influences pernicieuſes d'un climat brûlant.

Je ne finirai point cette lettre,

Madame, ſans vous rapporter un réglement remarquable par ſa ſageſſe, qui ſe trouve à la tête des ſtatuts rédigés pour les comptoirs hollandois de Bantam, & qui auroit dû ſervir de loi dans tous les établiſſemens de cette eſpèce : « Perſonne n'entreprendra de parler » de controverſe, ni de diſputer » de religion, ſous peine de con- » fiſcation d'un mois de gages ; & » ſi de telles diſputes donnoient » naiſſance à des haines & à des » querelles, ceux qui les auroient » commencées ſeront punis arbi- » trairement.

Fin du huitième Volume des Voyages.

TABLE

Pour les tomes ſeptième & huitième des Voyages.

TOME VII.

Continuation de SIAM.

LETTRE LII. *Courſe dans les Provinces ; hiſtoire naturelle*, page 1

LETTRE LIII. *Langue, éducation, ſciences & arts*, 27

LETTRE LIV. *Spectacles & divertiſſemens*, 53

LETTRE LV. *Repas, meubles & viſites*, 74

LETTRE LVI. *Phyſionomie, caractère, nations étrangères établies à Siam.* 90

LAOS.

LETTRE LVII. *Description abrégée du Royaume de Laos*, page 104

AVA.

LETTRE LVIII. *Départ de Martavan pour Suryam, & description de Suryam*, 119

LETTRE LIX. *Description de Pégou, mœurs des Pégouans*, 133

LETTRE LX. *Description d'Ava. Palais du Roi, gouvernement, loix criminelles*, 148

LETTRE LXI. *Religion, fêtes*, 161

LETTRE LXII. *Sciences, arts, mines de rubis*, 183

ARRAKAN.

LETTRE LXIII. *Sortie des états d'Ava, entrée dans le Royaume d'Arrakan, description d'Orietan & d'Arrakan,* page 196

LETTRE LXIV. *Gouvernement,* 211

LETTRE LXV. *Religion,* 219

LETTRE LXVI. *Climat, commerce, mœurs & usages,* 232

AZEM.

LETTRE LXVII. *Description abrégée du Royaume d'Azem,* 252

TOME VIII.

CEYLAN.

LETTRE LXVIII. *Détails historiques, & description de l'île de Ceylan,* 1

LETTRE LXIX. *Phénomènes particuliers à l'île de Ceylan*, 16

LETTRE LXX. *Différence qu'on observe entre les Beddas & les Chingulais*, 23

LETTRE LXXI. *Mœurs, usages & coutumes des Chingulais*, 44

LETTRE LXXII. *Gouvernement, milice, religion & sciences*, 62

LETTRE LXXIII. *Productions de l'île de Ceylan*, 82

LETTRE LXXIV. *Continuation du même sujet*, 103

ILES MALDIVES.

LETTRE LXXV. *Idée générale des îles Maldives*, 128

LETTRE LXXVI. *Mœurs, usages, habillemens, &c.* 145

LETTRE LXXVII. *Gouvernement, jurisprudence, repas, &c.* 155

LETTRE LXXVIII. *Médecine, maladies, monnoies, &c.* 170

SUMATRA.

LETTRE LXXIX. *Description abrégée de l'île de Sumatra,* 181

LETTRE LXXX. *Mœurs, usages, jurisprudence, &c.* 195

ILE DE JAVA.

LETTRE LXXXI. *Détails historiques & géographiques : ménagerie du Roi de Tuban : description de Bantam,* 209

LETTRE LXXXII. *Mœurs & usages,* 227

LETTRE LXXXIII. *Productions de l'île de Java,* 243

Fin de la Table.
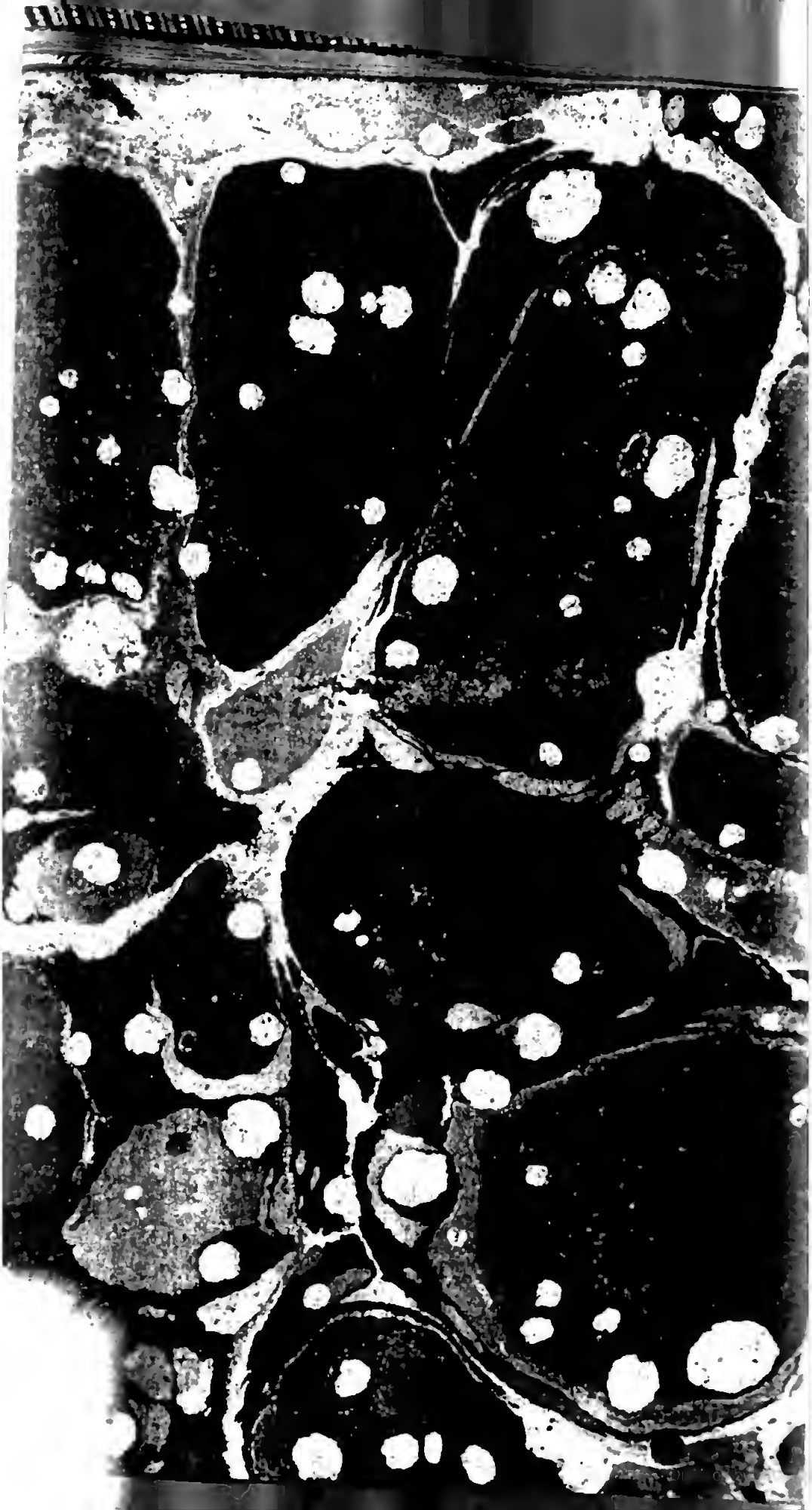
599628